



BILAN ANNUEL DE LA PRÉSIDENCE 2025

Le mot du président

I. Une université des Antilles en mouvement : excellence, innovation et rayonnement

- 1) Une dynamique de succès
- 2) Le renforcement et le rayonnement de la recherche de l'UA
- 3) La marque de l'université des Antilles

II. Les relations internationales

- 1) Les programmes UA comme socle fondamental
- 2) Erasmus + Caraïbes : l'accomplissement d'une promesse
- 3) La mobilité internationale
- 4) La convention avec l'Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC)

III. L'université au coeur de ses territoires : engagement et partenariats

IV. Une attractivité croissante

- 1) Une offre de formation adaptée à nos réalités
- 2) L'attractivité auprès des lycéens
- 3) Les réseaux sociaux

V. Former, accompagner, transformer : la réussite étudiante au centre de notre mission

- 1) Mise en place d'un congé menstruel
- 2) Le marché des étudiants
- 3) La santé mentale des étudiants
- 4) La CVEC

VI. Une vie universitaire en pleine effervescence

- 1) Des événements d'envergure
- 2) La vie culturelle
- 3) La vie étudiante
- 4) Les Presses Universitaires des Antilles

VII. Le renforcement de l'UA

- 1) La restructuration du service financier et de l'agence comptable
- 2) Les ressources humaines
- 3) La responsabilité sociale de l'université
- 4) La sécurité des campus (renforcement des liens avec la gendarmerie)
- 5) Les projets immobiliers
- 6) La modernisation des outils de l'UA

Conclusion

Le mot du Président

En février 2022, il y a maintenant quatre ans, s'est esquissée une promesse ambitieuse : celle de faire de notre université des Antilles un Lieu-Monde.

L'année 2025 marque l'aboutissement de cette promesse, rendue possible par la convergence des efforts, des forces et des convictions de femmes et d'hommes ayant placé leur confiance en notre institution.

L'université des Antilles est aujourd'hui un Lieu-Monde, un espace de rencontres scientifiques et académiques, un lieu de regroupement des cultures, lieu de la multitude, ouvert sur l'Autre et sur l'Ailleurs sans jamais que ne soient niées ni ses forces, ni ses heureuses spécificités.

Notre établissement rayonne dans le domaine de la recherche et des relations internationales, notamment à travers notre Erasmus Caraïbes et des taux de mobilité sans précédent. L'université des Antilles est visible, reconnue et crédible, et cela grâce à l'investissement de personnels enseignants, administratifs et techniques engagés. Elle accueille un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants, toujours plus nombreux à nous faire confiance afin de les former et de les guider vers la réussite.

Je remercie ces femmes et ces hommes qui aiment notre université et qui oeuvrent chaque jour afin de nourrir et enrichir le terreau fertile de ses engagements. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons fièrement faire de notre institution un ouvrage toujours plus grand, toujours plus rayonnant, au service de la Martinique et de la Guadeloupe.

I

Une université des Antilles en mouvement : excellence, innovation et rayonnement

“ Notre université est désormais animée d’un dynamisme sans précédent, dans le domaine de la recherche, dans celui des relations internationales mais également en matière d’offre de formation. Des talents nous rejoignent pour un temps, attirés par cette effervescence, d’autres s’attachent et restent bâtir avec nous. Ces flux salutaires d’intelligences sont les témoins de la vivacité de notre institution. ”

**Pr. Michel Geoffroy
CA du 3 juillet 2025**

Une dynamique de succès

Erasmus+

L'année 2025 a marqué l'accomplissement d'une promesse, formulée trois ans plus tôt, en 2022 : celle de

faire de l'université des Antilles un Lieu-Monde en développant un Erasmus Caraïbes

permettant à nos étudiantes et à nos étudiants de bénéficier des meilleures opportunités possibles dans notre bassin caribéen.

En effet, l'université des Antilles (UA) a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets Erasmus+ dédié à la coopération internationale dans l'enseignement supérieur. Ce succès s'est concrétisé par l'attribution d'un financement de **870 000 euros**, destiné à soutenir le développement de la mobilité académique au sein de la région caribéenne.

Porté par la Direction des Relations Internationales (DRI), ce projet implique trois établissements partenaires :

- l'Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC), en République dominicaine ;
- l'Université des West Indies (UWI), implantée en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et à la Barbade ;
- l'Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP), en Haïti.

Ce programme favorisera la mobilité des étudiants, des doctorants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs. Il s'articule autour de deux axes majeurs :

1. la formation à la gestion des risques climatiques dans l'espace caribéen ;
2. le renforcement de l'enseignement supérieur en Haïti.

En cohérence avec les priorités définies par la Commission européenne, l'UA contribuera ainsi à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, tout en consolidant la place des territoires insulaires français dans l'action extérieure de l'Union européenne.

Lieu-Monde, l'UA œuvre avec force afin d'affirmer son rayonnement et d'offrir à l'ensemble de sa communauté des opportunités concrètes en faveur de la réussite. Elle cultive un lien fort avec les institutions de la Caraïbe, qu'elle s'attache à faire vivre et découvrir à l'ensemble de sa communauté à travers des expériences de mobilité enrichissantes.

EUNICoast

En 2024, l'université des Antilles remportait un appel à projets d'envergure : EUNICoast - The European University of Islands, Ports and Coastal Territories. Cette alliance universitaire européenne réunit treize établissements situés dans des espaces côtiers, insulaires ou portuaires de l'Union Européenne (Açores, Allemagne, Baléares, Bulgarie, Croatie, Finlande, Grèce, Italie, Normandie, Pologne, Slovaquie...). L'université des Antilles réfléchit dans ce contexte aux grands enjeux auxquels les zones insulaires et côtières doivent faire face et s'attache à apporter des réponses innovantes en matière environnementale, économique ou encore sociétale.

Le premier sommet de l'alliance, organisé du 11 au 15 novembre 2024 sur le campus de l'université des Îles Baléares à Palma de Majorque, a ouvert la voie à cette coopération inédite. Quelques semaines plus tard, du 21 au 23 janvier 2025, une délégation de l'université des Antilles participait au Kick-off meeting, accueilli par l'université de Technologie de Poméranie-Occidentale à Szczecin, en Pologne.

Mais l'année 2025 marque surtout une étape majeure pour l'université des Antilles, qui a su affirmer son rôle d'acteur clé dans cette alliance d'envergure : le lancement officiel des travaux du Work Package 5 (WP5), piloté par l'établissement, du 30 juin au 4 juillet 2025, sur le campus de Fouillol, en Guadeloupe.

En accueillant sur son territoire l'ensemble des partenaires européens et en assurant la coordination de cette phase stratégique, l'université des Antilles affirme sa place d'acteur central dans l'enseignement supérieur européen.

Enfin, la présence de l'université des Antilles au Board of Rectors de l'alliance, tenu les 23 et 24 octobre 2025 à l'université du Havre Normandie, a confirmé son rôle désormais reconnu dans la gouvernance du réseau.



Lancement officiel des travaux du Work Package 5 (WP5) en présence des partenaires de l'alliance EUNICoast



Lancement officiel des travaux du Work Package 5 (WP5) en présence des partenaires de l'alliance EUNICoast

Adapt & Réact

En 2025, l'université des Antilles a confirmé son rôle moteur dans la recherche appliquée aux grands défis contemporains, en étant retenue dans le cadre de l'appel à projets de programme Interreg Caraïbes 2021-2027 grâce à son projet ADAPT&REACT, intitulé «Renforcement des capacités d'adaptation et de gestion de crise face aux risques climatiques en territoires caribéens ».

Ce projet a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités locales de réponse opérationnelle face aux aléas climatiques, tout en développant une culture de gestion des crises à l'échelle territoriale. Il s'appuie sur des actions de formation, des exercices de simulation, et une coopération scientifique élargie, afin de préparer durablement les acteurs aux effets du changement climatique.

Le mardi 10 juin 2025 s'est tenu le séminaire de lancement du projet. Cet événement a été l'occasion de présenter les grandes lignes du projet, ses objectifs détaillés, ses livrables attendus, et les perspectives de collaboration qu'il ouvre, tant sur le plan scientifique qu'opérationnel.

Starthèse

L'UA a été affiliée à la troisième édition du challenge national Starthèse, porté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce dispositif national a pour ambition de valoriser les compétences, les découvertes et le potentiel d'innovation des jeunes chercheurs, en les accompagnant vers l'entrepreneuriat et la création d'entreprises issues de la recherche publique.

Grâce à cette affiliation, les doctorants et les jeunes docteurs de l'UA peuvent désormais concourir au niveau territorial, avant de rejoindre la compétition nationale, leur offrant ainsi la possibilité de donner une nouvelle dimension à leurs travaux et de se positionner comme acteurs du développement de l'économie de la connaissance.

Dans cette dynamique, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin de sélectionner des candidats porteurs de solutions innovantes. La finale régionale, organisée le 16 septembre 2025, a mis en lumière la créativité, la rigueur et l'esprit d'initiative de nos jeunes chercheurs, confirmant la capacité de l'UA à former, accompagner et révéler les talents d'avenir au service de la recherche et de l'économie des territoires de Martinique et de Guadeloupe.

Bik a Syans

Lauréate en 2024 de l'appel à projets « Science avec et pour la Société » (SAPS), lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et piloté par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'université des Antilles s'est distinguée parmi les 34 établissements lauréats de cet appel.

Le projet primé, intitulé Bik a Syans, a obtenu une dotation de 711 000 euros sur trois ans, confirmant la reconnaissance de l'UA pour son engagement dans la médiation scientifique et la valorisation des savoirs au cœur des territoires caribéens.

Dans cette continuité, le lundi 16 juin 2025 a marqué le **lancement officiel de ce programme ambitieux**, sur le campus de Fouillole, en Guadeloupe.

Orienté autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel caribéen,

Bik a Syans vise à développer des actions concrètes de médiation scientifique, de transfert de connaissances et de partage de la recherche, en direction des jeunes publics et des populations éloignées du monde académique. C'est dans ce cadre qu'a notamment été organisé le concours **Ma thèse en Manga (MTM)**, dispositif original de valorisation de la recherche destiné aux jeunes docteurs.

Organisé une fois par an, ce concours vise à présenter les travaux et résultats de recherche sous une forme accessible et créative, le manga. L'édition 2025, ouverte aux docteurs diplômés de l'UA entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024, a enregistré 16 candidatures, témoignant de l'intérêt des jeunes chercheurs pour les dispositifs de médiation scientifique innovants. La cérémonie de remise des prix, organisée le 24 novembre 2025, a distingué Mesdames Aurélie Jean-Pierre et Gaëlle Galibou, chacune récompensée par un prix de 2 000 euros et la valorisation de son œuvre.



À travers Bik a Syans, l'UA réaffirme son rôle de médiateur scientifique au service de ses territoires, un haut lieu de savoir et de partage où chacun peut accéder à la science dans la rigueur et l'exigence qui en fondent la valeur.

Le renforcement et le rayonnement de la recherche

Le renforcement de la Direction de la Recherche et de la Valorisation

La reconnaissance de l'UA comme lauréate du projet ASDESR (programme d'Accélération des Stratégies de Développement des Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche) Widen en 2023 a permis la création de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DiReV).

Un axe prioritaire du premier semestre 2024 a porté sur le recrutement du pilote et des ingénieurs PhD de la cellule Europe, marquant le lancement opérationnel de cette nouvelle direction. Depuis, la DiReV s'est progressivement renforcée et s'appuie désormais sur une organisation structurée en plusieurs pôles fonctionnels, visant à accompagner les chercheurs à toutes les étapes de leurs projets :

- **un service de montage et d'ingénierie de projets**, incluant la cellule Europe (veille, montage, suivi, indicateurs, appui administratif et financier pour les projets nationaux, européens et internationaux),
- **une mission Sciences et Société / Valorisation et transfert de technologie**, dédiée à la propriété intellectuelle, aux partenariats, à l'innovation et aux relations avec les entreprises et structures d'innovation.

Cette organisation permet un accompagnement cohérent et renforcé des unités et des porteurs de projets.

Les réalisations et avancées majeures de l'année écoulée illustrent la dynamique et l'impact de l'action de la DiReV sur la recherche, l'innovation et notamment le rayonnement de l'établissement. Elles se caractérisent notamment par :

- **une hausse du nombre de projets déposés au niveau national et européen, accompagnée d'une progression du taux de succès**,
- un renforcement des partenariats inter-organismes, notamment avec le consortium PARI (candidature commune au Programme Prioritaire de Recherche Outre-Mer (PPR-OM)),
- une valorisation accrue des résultats (brevets, participation à des dispositifs tels que Start'Thèses),
- le déploiement d'actions de formation et de sensibilisation, en particulier sur les dispositifs européens Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA),
- le lancement de projets contribuant à la visibilité internationale et à l'impact socioéconomique des activités de recherche,
- un renforcement de la transversalité entre les pôles Guadeloupe et Martinique, avec l'installation d'un ingénieur projet sur le pôle Martinique.

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des dépôts de projets accompagnés par la DiReV entre 2024 et 2025, par type de dispositif de financement.

	Nombre de dépôts	
Dispositifs de financements	2024	2025
Horizon Europe	5	10
France 2030	1	3
ANR	12	4
Interreg	3	0
Feder	0	2
Autres (AUF, Ademe, agences d'état, fondation, ...)	7	10

L'augmentation du nombre de dépôts sur le programme Horizon Europe s'accompagne d'une diminution relative des dépôts ANR. Cette évolution s'explique par le caractère fortement compétitif et exigeant des appels Horizon Europe, qui mobilisent des ressources importantes en termes de temps, d'ingénierie de projet et de structuration des consortiums.

Dans ce contexte, les équipes sont conduites à opérer des choix stratégiques dans l'allocation de leurs efforts. Le dépôt d'un projet Horizon Europe implique souvent un arbitrage au détriment d'un dépôt ANR sur la même période, les porteurs de projets étant fréquemment les mêmes sur ces deux dispositifs. Cette dynamique traduit ainsi une montée en ambition et en positionnement européen des équipes, tout en nécessitant un pilotage fin des priorités et des capacités de dépôt.

Vers une Europe plus innovante, l'UA s'inscrit pleinement dans le renforcement de l'espace européen de la recherche.

L'internationalisation et les dynamiques européennes de la recherche

L'année 2025 a été marquée par un renforcement de la culture de projet et par l'intensification des dynamiques européennes de la recherche. L'UA a poursuivi la structuration de la cellule de montage de projets européens (Widen - Élargir notre horizon : des Antilles à l'Europe) dans le cadre du programme France 2030 – ASDESR (programme d'Accélération des Stratégies de Développement des Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche), avec le recrutement d'ingénieurs d'appui et d'un pilote de cellule. Elle a assuré la coordination locale de l'alliance européenne EUNICoast (2024–2028) ainsi que du projet complémentaire EUNICoast Antilles (ANR), incluant la mise en place de l'École doctorale EUNICoast. Dans ce cadre, l'UA a également contribué à l'élaboration de la cartographie de la recherche (WP3), renforçant la visibilité de ses domaines d'expertise à l'échelle européenne. Enfin, l'UA a participé à la préparation du projet EUNICoast R.I.S.E., inscrit dans le programme Excellence in European Institutions (EEI), consolidant ainsi son positionnement au sein des réseaux de recherche européens.

Le pilotage de la recherche et les dispositifs de soutien

L'université des Antilles a assuré le suivi de la répartition des dotations financières 2025, ainsi que la structuration de l'Appel à Projets Établissement - Soutien à la Recherche (AAPE-SR 2025), organisé autour de quatre volets :

- soutien aux HDR,
- accompagnement des jeunes chercheurs,
- financement de stages de Master 2,
- appui à l'organisation de colloques et au montage de projets européens et ANR.

Dans le cadre du pilotage national France 2030, l'UA a contribué au rapport d'activités de la cellule Widen, visant à renforcer les capacités de recherche et d'innovation dans les territoires ultramarins.

Par ailleurs, l'UA a participé à la Commission des marchés dans la procédure préparatoire à la conclusion d'une convention avec une agence spécialisée dans le montage de projets, afin de renforcer l'accompagnement des enseignants-chercheurs et la montée en compétences de la DiReV.

Enfin, le suivi du projet PIAF (Pépinière Interdisciplinaire des Antilles Françaises) s'est poursuivi en interaction avec le CNRS, incluant l'accompagnement de l'appel MITI 2024, l'analyse des candidatures et les échanges avec les équipes porteuses. Quatre projets ont été retenus, présentés lors des Journées de la Recherche 2025, témoignant du dynamisme de la recherche interdisciplinaire à l'UA

L'animation de la vie scientifique et la visibilité de la recherche

De nombreuses actions ont contribué à renforcer la cohésion et la visibilité de la communauté scientifique de l'université des Antilles.

Les Journées de la Recherche, notamment, se sont tenues les 17 et 18 juin sur le thème «L'eau, un enjeu vital : accès et préservation », et ont réuni chercheurs, partenaires publics, acteurs socio-économiques et institutions autour de conférences, tables rondes et présentations scientifiques.

L'UA a accueilli le 11 décembre 2025 une présentation du Programme Inria Quadrant (PIQ), visant à sensibiliser la communauté universitaire aux opportunités de ce dispositif national.

Enfin, l'UA s'est mobilisée autour du PEPR (Programme et Équipements Prioritaires de Recherche) France 2030 “Maths-Vives - Mathématiques en interaction”, avec la venue des référents nationaux et une présentation ayant eu lieu le 16 décembre 2025. Ce programme stratégique (50 M€ sur 10 ans) inclut un appel à projets spécifique DROM en 2026. L'UA se positionne comme acteur scientifique pilote pour les Antilles.

L'ouverture internationale hors Europe

Dans le cadre d'une mission hospitalière à l'Ambassade de France à Washington, la Commission Recherche a saisi l'opportunité de présenter les activités et priorités de la recherche à l'université des Antilles auprès des principaux acteurs français et universitaires implantés aux États-Unis. Des échanges ont ainsi été menés avec les bureaux du CNRS et de l'Inserm à Washington, permettant d'identifier des axes de coopération possibles en matière de mobilité, de projets interdisciplinaires et de mise en réseau des équipes.

La mission a également donné lieu à des visites et rencontres avec trois établissements américains : Georgetown University, Loyola University et Howard University. Ces entretiens ont permis d'exposer les domaines d'expertise de l'UA, de mieux connaître les dispositifs de recherche de ces institutions et d'ouvrir des perspectives de partenariats scientifiques.

La Marque de l'université des Antilles

Le 3 avril 2025, le Conseil d'administration de l'université des Antilles a voté à l'unanimité le document fondateur de la marque UA.

Par cette décision, l'université des Antilles s'est dotée d'une véritable stratégie identitaire, porteuse d'une ambition claire : affirmer ce qu'elle est, ce qu'elle incarne, ce qu'elle devient.

L'université des Antilles se distingue et se construit autour de quatre valeurs fondamentales :

- **l'ancrage territorial,**
- **l'ouverture au monde,**
- **la solidarité,**
- **la visée de l'excellence.**

Autour de ces valeurs s'articule une promesse fédératrice

« Être formés ici, c'est briller partout ».



ancien logo

L'expression de cette stratégie globale qui vise à renforcer notre attractivité et à fédérer notre communauté universitaire a débuté sa construction avec les doyens, directeurs de composante et directeurs d'unité de recherche, ainsi qu'avec les élus étudiants et se poursuit au fil de l'année avec la communauté universitaire.

Dans le prolongement de cette stratégie, le 3 juillet 2025, le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité la charte graphique institutionnelle.

Ce document, qui introduit le nouveau logo de l'université des Antilles, affirme une identité visuelle modernisée, cohérente et immédiatement reconnaissable. Il consolide l'identité visuelle de l'établissement et définit les principes qui guident désormais sa communication. En suivant ces lignes directrices, chaque support devient un vecteur de reconnaissance, de cohérence et de rayonnement pour l'université des Antilles.



nouveau logo

I

Les relations internationales

“ Faire de l’université un lieu-Monde. Cette promesse, faite il y a maintenant plus de trois ans, nous la tenons chaque jour un peu plus. Aujourd’hui nous avons multiplié par 3 nos mobilités sortantes et avons accueilli plus de 1200 étudiants internationaux sur nos campus. ”

Pr. Michel Geoffroy
CA du 3 juillet 2025

Fidèle à sa vocation de Lieu-Monde, l'université des Antilles voit, en 2025, son ambition internationale s'accélérer autour d'une stratégie lisible, progressive et assumée. Cette stratégie repose sur une chaîne de valeur identifiée, allant de la définition des orientations stratégiques à leur mise en suivie opérationnelle, en passant par l'accompagnement des publics, la sécurisation des parcours et l'évaluation des effets produits.

Les “Programmes UA”

L'un des chantiers majeurs de l'année 2025 a porté sur la refonte et la clarification de l'offre de mobilité internationale. La création des “Programmes UA” constitue le socle de cette démarche.

Ces programmes permettent de :

- **nommer les parcours de mobilité,**
- **orienter les étudiants selon leur niveau de formation et leur projet,**
- **offrir un cadre lisible aux composantes et aux partenaires internationaux.**

Mobilités sortantes

Les mobilités sortantes sont désormais structurées autour de parcours identifiés couvrant :

- les immersions académiques de courte durée,
- les semestres ou années d'études les stages professionnels,
- les mobilités dans l'espace caribéen,
- les séjours doctoraux et les cotutelles,
- les mobilités des personnels enseignants et BIATSS.

Mobilités entrantes

Les mobilités entrantes sont également distinguées selon leurs finalités : mobilités d'études, programmes courts et formats immersifs sur-mesure.

La clarification de l'offre s'est accompagnée d'un travail approfondi sur les outils de communication, conçus comme de véritables instruments pédagogiques et didactiques avec production de supports, mise à disposition de contenus et ateliers de sensibilisation.

L'outil MoveON a été déployé comme système d'information centralisé dédié à la gestion des mobilités internationales. Il permet à la fois la centralisation des candidatures, le suivi de l'ensemble du cycle de vie des mobilités et la structuration des données relatives aux mobilités entrantes et sortantes.

Erasmus + Caraïbes : l'accomplissement d'une promesse

Le programme Erasmus+ KA171 "Mobilités Caraïbes" constitue l'un des projets majeurs portés par l'université des Antilles.

872 000€

de subvention totale
pour la période 2025-2028

155

mobilités prévues sur quatre ans,
(dont 6 mobilités entrantes d'étudiants
haïtiens déjà effectuées entre septembre
2025 et janvier 2026)

En partenariat avec :

- **INTEC (République Dominicaine)**
- **University of the West Indies (Jamaïque, Barbade, Trinidad et Tobago)**
- **UNAP (Haïti)**



La mobilité internationale

Les mobilités sortantes

En 2025, la Direction des relations internationales a accompagné **180 étudiants en mobilité sortante**.

Ces mobilités concernent :

- l'ensemble des niveaux de formation (BUT, licence, master, doctorat),
- une diversité de formats, avec une prédominance des stages, complétés par des mobilités d'études et de recherche.

Financements mobilisés

Bourses Erasmus +

420 000 €

Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

117 600 €

(contre 83 200€ en 2024, soit une augmentation de 41%)

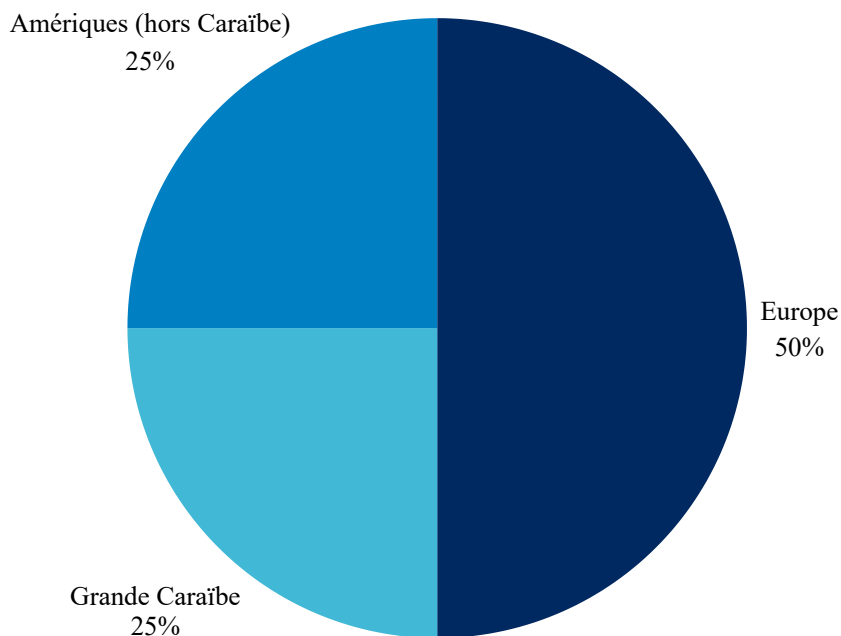
Conseil départemental de la Guadeloupe

50 000 €

**Total mobilisé en 2025 :
587 600 €**



Sur la base des 180 étudiants de l'UA accompagnés, la répartition géographique des mobilités sortantes en 2025 est la suivante :



Europe : 50%

principaux pays de destination : Espagne, Belgique, Allemagne, Irlande, Luxembourg, Pologne, Roumanie.

Grande Caraïbe : 25%

principaux pays de destination : Jamaïque, Barbade, République dominicaine, Trinidad et Tobago, Dominique.

Amériques (hors Caraïbe): 25%

principaux pays de destination : Canada, Mexique, Colombie, États-Unis.

Mobilités entrantes individuelles

À la rentrée universitaire 2025-2026, l'université des Antilles accueille 453 étudiants internationaux inscrits à titre individuel, hors mobilités encadrées et hors ICEFI.

244

en Martinique

53,9% des étudiants internationaux

209

en Guadeloupe

46,1% des étudiants internationaux

Tout au long de l'année 2025, l'université des Antilles a déployé un dispositif d'accueil continu, combinant actions à distance en amont de l'arrivée et temps forts en présentiel sur les campus de Guadeloupe et de Martinique, afin de sécuriser l'intégration académique, administrative et culturelle des étudiants internationaux.

Provenance géographique des étudiants internationaux

Afrique de l'Ouest :

63,6% (288)

Bénin, Togo, Mali, Sénégal.

Afrique centrale :

16,1% (73)

Tchad, Cameroun.

Caraïbe :

14,8% (67)

Haïti, République dominicaine.

Afrique de l'Est et Océan

Indien : 5,3% (24)

Comores.



L'accueil des délégations internationales

Tout au long de l'année 2025, l'université des Antilles a accueilli de nombreuses délégations internationales. Ces visites ont permis de renforcer les partenariats existants, d'explorer de nouvelles collaborations et d'enrichir la vie académique par des échanges interculturels.

Janvier-Mars

Cégep Édouard-Montpetit (Canada) :

Visite pour initier futurs échanges étudiants et académiques.

Colby College (USA) : Exploration de programmes d'études caribéennes et opportunités de recherche.

Université de Kassel (Allemagne) :

Signature d'une convention Erasmus+, élargissant les mobilités.

St-Joseph's Convent (Sainte-Lucie) :

Semaine d'immersion pédagogique pour des élèves.

Howard University (USA) :

Échanges académiques et participation à une conférence sur Aimé Césaire.

Mars-Avril

ISS Cardarelli (Italie) : Programme de "job shadowing" au Lycée Nord Atlantique.

Clendon Mason Memorial Secondary School (Sainte-Lucie) :

Visite pour renforcer les partenariats et discuter des parcours universitaires.

Université de la Laguna (Espagne) :

Conférence spécialisée sur l'indigénisme au Pérou.

Université de Padoue (Italie) :

Premiers contacts pour explorer une future convention de collaboration.

Avril-Juin

Université de Montréal (Canada) :

Visite de travail pour établir des relations interuniversitaires.

Université de la Laguna (Espagne) :

Rencontre pour discuter de projets de recherche conjoints.

Septembre-Octobre

Pitzer College (USA) : Partenariat pour des échanges culturels et académiques.

Novembre-Décembre

Délégations diverses :

Rencontres avec plusieurs institutions pour des projets futurs.

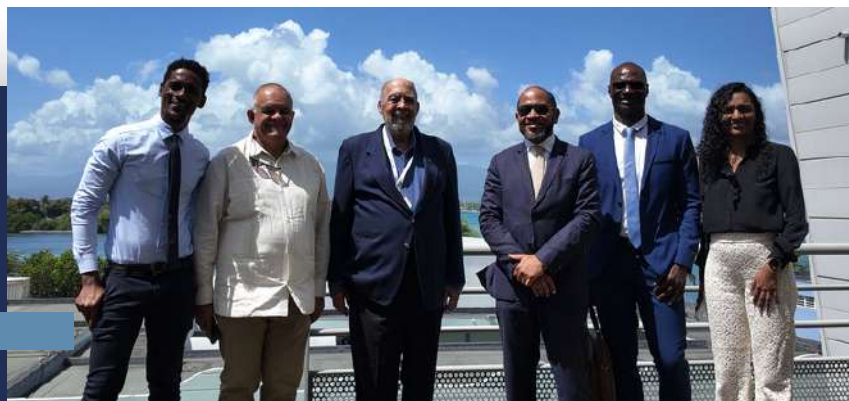
La convention avec l'Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC)

Le vendredi 28 mars 2025 sur le Campus de Fouillole, s'est tenue la signature d'une convention de coopération entre l'université des Antilles, représentée par son Président, le Professeur Michel Geoffroy, et l'Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC), représenté par son Recteur, le Docteur Julio Sánchez Maríñez.

Cet accord vise à dynamiser les échanges académiques et scientifiques à travers le développement de projets communs, tels que le renforcement des capacités d'adaptation des territoires caribéens aux enjeux environnementaux,

la mobilité des enseignants et des étudiants, ainsi que la collaboration en matière de recherche et de publication scientifique.

Par cette coopération prometteuse, l'université des Antilles, Lieu-monde, réaffirme et consolide son engagement en faveur d'une dynamique d'excellence et d'innovation scientifique à l'échelle caribéenne.





L'université au cœur de ses territoires : engagement et partenariats

**”Ancré dans ses territoires et son
environnement caribéen, l'Université
des Antilles poursuit sa dynamique de
collaboration avec les acteurs
institutionnels.”**

**Pr. Michel Geoffroy
CA du 3 juillet 2025**



Les Chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC) des Antilles

Le 19 mai 2025, l'université des Antilles a signé une convention de partenariat avec les Chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC) des Antilles, dans la salle du Conseil de l'Administration générale, sur le campus de Fouillole.

Cette convention marque une étape importante dans le rapprochement entre l'enseignement supérieur et les institutions publiques. Elle témoigne d'une volonté commune de contribuer à la formation des jeunes générations, de renforcer la connaissance des missions et des métiers des juridictions financières auprès des étudiants de l'université et de leur offrir des opportunités de stage et d'insertion professionnelle.

Les missions de la Cour des Comptes sont d'une importance fondamentale dans notre démocratie et contribuent à un meilleur usage des fonds publics.

Le Président de l'université des Antilles, le Professeur Michel Geoffroy, et le Président des CRTC, Monsieur Pierre Grimaud, ont rappelé auprès des universitaires et les représentants de la Cour des comptes présents l'importance stratégique de ce partenariat pour l'accompagnement des parcours étudiants. Ils ont réaffirmé leur volonté commune de faire vivre cette convention dans la durée, à travers des actions fortes et partagées.

La Collectivité de Saint-Martin

Le lundi 23 juin 2025, une convention de partenariat a été signée entre l'université des Antilles, représentée par son président, le Professeur Michel Geoffroy, et la Collectivité de Saint-Martin, représentée par son président, Monsieur Louis Mussington.

À ce titre, la Collectivité a fait le choix d'implanter pour l'année universitaire 2025-2026 des formations de niveau 4, à savoir les Diplômes d'Accès aux Études Universitaires (DAEU A et B), reconnus comme tremplins vers l'enseignement supérieur et la promotion sociale.

La mise en place de ces formations de l'université des Antilles à Saint-Martin permettra durant une année :

- aux Saint-Martinois ne possédant pas le baccalauréat d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur
- à des salariés d'accéder à des emplois mieux rémunérés.



Le Tribunal Administratif de la Martinique

L'université des Antilles et le Tribunal administratif de la Martinique, ont signé, dans la salle du Conseil d'Administration du Campus de Schoelcher, une convention de partenariat le 3 septembre 2025.

Le Tribunal administratif de la Martinique s'engage notamment à accueillir des étudiants lors d'«audiences commentées», à mettre à la disposition de l'université ses locaux pour l'organisation d'audiences fictives et de colloques et ainsi permettre des immersions pédagogiques.

De son côté, l'université des Antilles associera les magistrats aux activités de formation en droit public et favorisera leur participation à des événements conjoints.

Le Président de l'université des Antilles, le Professeur Michel Geoffroy, et le Président du Tribunal administratif de la Martinique, Monsieur Jean-Michel Laso, ont souligné l'importance stratégique de ce partenariat pour l'accompagnement des parcours étudiants dans le domaine juridique.



L'Agence Française de Développement (AFD)

Le jeudi 25 septembre 2025, l'université des Antilles a officialisé la signature d'un accord-cadre de partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) de Martinique, lors d'une cérémonie organisée dans la salle du Conseil d'Administration du campus de Schoelcher.

Ce partenariat, inédit pour une université française non hexagonale, a pour ambition de renforcer un dialogue régulier entre les deux institutions et de structurer des actions communes autour des grands enjeux du développement durable dans l'espace caribéen.

Parmi ses objectifs figurent l'organisation de rencontres périodiques sur les défis économiques, sociaux et environnementaux en Martinique, ainsi que le partage d'expertise et de bonnes pratiques.

Les axes prioritaires portent sur la mise en place de modules d'enseignement et d'initiatives entrepreneuriales adaptés aux réalités locales (économie bleue et verte, énergies renouvelables, alimentation durable, tourisme responsable, mobilités urbaines),

mais aussi la coopération scientifique avec les laboratoires de l'UA – et notamment, dans un premier temps, le MEMIAD (Management, Économie, Modélisation, Informatique et Aide à la Décision), avec trois priorités majeures :

- **accompagner les transitions écologique, démographique et numérique;**
- **contribuer au développement d'outils de pilotage et d'évaluation d'impact des projets financés ;**
- **approfondir la compréhension des spécificités insulaires, maritimes et côtières afin de mieux adapter les pratiques aux défis du changement climatique.**





L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Le 17 décembre 2025, un accord-cadre de coopération scientifique entre l'INRAE, représenté par son Président Directeur Général, et l'université des Antilles, représentée par son Président, le Professeur Michel Geoffroy.

Inscrit dans le cadre des réflexions stratégiques relatives à la politique de site, cet accord repose sur le constat partagé par l'université des Antilles et l'INRAE, de l'existence de défis majeurs auxquels les territoires de la Guadeloupe et de la Martinique seront confrontés dans les prochaines décennies. Quatre axes prioritaires ont été identifiés : la souveraineté alimentaire et énergétique, le développement de la bioéconomie, la prévention et la gestion des aléas géo-climatiques, ainsi que la santé globale. Afin de répondre de manière concertée à ces enjeux, l'UA et l'INRAE entendent renforcer et formaliser leur collaboration à travers la formation académique et professionnelle, la recherche académique et l'innovation, le co-encadrement de thèses, ainsi que la construction d'outil d'intérêt mutuel pour certaines opérations scientifiques ayant une vocation pérenne.

Ainsi, les deux institutions s'associeront au sein d'un **Pôle Commun de Recherche pour la transition agroécologique et la santé globale en milieu insulaire tropical**. Par ailleurs, au regard des thématiques de recherche communes, l'INRAE et l'UA souhaitent renforcer l'articulation entre formation, transfert de connaissances et recherche, notamment par l'implication d'agents de l'INRAE dans les cursus de formation de l'UA. Les deux établissements s'engagent à développer une politique concertée visant à renforcer la synergie de leurs réponses aux enjeux globaux et à contribuer conjointement au rayonnement scientifique, européen et international, des sites sur lesquels ils sont implantés, en Martinique et en Guadeloupe.

IV

Une attractivité croissante

“ Il nous appartient de réfléchir ensemble et de bâtir une offre de formation innovante, de grande qualité et qui apporte des réponses efficaces aux besoins de nos pays, [...] construire ensemble des enseignements en cohérence avec nos compétences académiques, notre recherche et la signature de notre établissement. ”

Pr. Michel Geoffroy
CA du 22 février 2025

Une offre de formation adaptée à nos réalités

Effectifs d'inscrits à l'université des Antilles

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Pôle Martinique	5 836	5 820	5 964
Pôle Guadeloupe	8 009	8 320	8 684
Total UA	13 845	14 140	14 648

source : Apogée au 15 janvier 2025

L'université des Antilles a pleinement pris acte des constats formulés par la Cour des comptes dans son rapport de novembre 2024 et a engagé, en conséquence, une réflexion stratégique sur son offre de formation.

Fdèle à sa mission de service public, elle entend répondre aux recommandations de la Cour tout en offrant à ses jeunes talents des formations de qualité, innovantes et solidement ancrées dans les besoins économiques et sociaux de nos territoires, la Martinique et la Guadeloupe, afin d'assurer pleinement leur insertion professionnelle dans un monde en mouvement.

La note de cadrage relative à l'offre de formation de l'université des Antilles votée au conseil d'administration du 6 février 2025 et communiquée à l'établissement à partir du 12 février constitue une feuille de route précieuse dans le cadre de ces travaux de pilotage de l'offre de formation.

L'ouverture de nouvelles formations

Le Diplôme Universitaire « Urbanisme et architecture en contexte tropical multi-aléas »

Ce DU est porté par le tout nouvel **Institut d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement des Antilles**, une structure créée sous l'impulsion de la Collectivité Territoriale de Martinique afin de développer une approche spécifique aux réalités de nos territoires.

Cette initiative, fruit d'une volonté conjointe de la CTM et de l'université des Antilles, a été concrétisée par la signature d'une convention d'objectifs et de moyens le 17 octobre 2023, jetant ainsi les bases d'un partenariat fécond au service du développement local.

Ce DU est une formation pluridisciplinaire de niveau Bac +3, conçue pour répondre aux besoins de formation des étudiants et des professionnels soucieux d'acquérir une expertise en urbanisme, architecture tropicale et aménagement du territoire. Elle offre une approche intégrant les vulnérabilités environnementales, économiques et sociales propres à nos territoires d'implantation.

On note aujourd'hui, au terme des premiers enseignements qui ont débuté au mois de février et se sont terminés au mois de novembre 2025, que 18 candidats ont suivi intégralement cette formation.



Le Diplôme Universitaire de Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'Illettrisme (DU FFASSIL)

Ce DU est porté par l'INSPE de Guadeloupe, et s'inscrit dans le cadre du contrat des solidarités 2024-2027. Il bénéficie du soutien déterminant de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, du Conseil Départemental de la Guadeloupe et de la Préfecture de la Guadeloupe.

Des professionnels de la formation déjà engagés dans la lutte contre l'illettrisme ou désireux d'accompagner des personnes en situation d'illettrisme peuvent, depuis la rentrée 2025, pendant un an, se former à l'INSPÉ de Guadeloupe.

Deux nouvelles licences professionnelles au service de la transition écologique

L'université des Antilles enrichit son offre de formation avec deux nouvelles licences professionnelles proposées au sein de l'**Institut Biodiversité et Écologie**, récemment ouvert en 2024 en Martinique. Créé sous l'impulsion de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et s'inscrivant dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens UA-CTM, cet institut incarne une volonté forte de développer des compétences ancrées dans les réalités environnementales, économiques et sociales de nos territoires.

Ainsi, à la rentrée 2025, les étudiants ont pu intégrer :

- la licence professionnelle **Écologie terrestre - Environnement tropical**
- la licence professionnelle **Métiers de la mer - Ressources marines, conservation, valorisation**

Conçues pour répondre aux enjeux écologiques et économiques des territoires insulaires, ces formations professionnalisantes s'adressent aux étudiants titulaires d'un BTS, DUT, L2 ou équivalent (VAE) qui souhaitent devenir des acteurs de la transition écologique.

L'adaptation de l'offre de formation : pilotage, qualité et restructuration

Conformément aux recommandations de la Cour des comptes, l'université des Antilles a engagé en 2025 un travail structurant de pilotage et d'adaptation de son offre de formation, visant à la recentrer, la rationaliser et à en renforcer la soutenabilité académique et financière.

L'objectif poursuivi était de doter la gouvernance d'outils d'aide à la décision fondés sur des données objectivées et partagées, en vue des ajustements nécessaires à la rentrée universitaire 2025.

Un pilotage renforcé fondé sur des indicateurs objectivés

La campagne d'inscription a fait l'objet d'un suivi renforcé, reposant sur des indicateurs quantitatifs ciblés, en particulier le nombre d'inscriptions effectives par formation.

Des seuils d'alerte ont été définis et mis en œuvre afin d'identifier les situations de fragilité :

- moins de 15 inscrits en première année de licence ;
- moins de 9 inscrits en deuxième et troisième années de licence ;
- moins de 6 inscrits en master.

La Direction des Études et de la Vie Étudiante et le contrôleur de gestion ont fiabilisé les données, les ont consolidées et les ont régulièrement transmises aux doyens afin de permettre un partage d'analyse et un dialogue de gestion éclairé.

En complément, un indicateur qualitatif portant sur la validation des dossiers administratifs d'inscription a été mis en place avec les composantes.

Par ailleurs, en l'absence de données directement exploitables dans les outils informatiques, une analyse manuelle des volumes horaires étudiants par formation a été conduite. Elle a permis d'identifier les formations dont les volumes excédaient les planchers réglementaires et de cibler les ajustements nécessaires pour renforcer la soutenabilité pédagogique et financière.

Analyse qualité et accompagnement des formations en difficulté

Sous l'impulsion des CFVU, un premier axe de travail a porté sur l'analyse des résultats QUADRANS 2024, concernant plusieurs formations identifiées comme « en alerte » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Cette démarche a donné lieu à :

- la proposition et le suivi de mesures correctives (évolution des méthodes pédagogiques, amélioration du suivi des étudiants, modalités d'évaluation, renforcement du tutorat),
- l'accompagnement des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre opérationnelle de ces actions, dans une logique d'amélioration continue.

Restructurations et ajustements de l'offre

Parallèlement, certaines composantes ont engagé des évolutions plus structurelles de leurs formations. Sur le Pôle Martinique, la Faculté des Sciences, Technologies et Environnement (STE) et la Faculté Jean Bernabé ont ainsi choisi de procéder à des modifications substantielles, touchant parfois à l'architecture même des cursus. Ces travaux ont été menés par le Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante du Pôle Universitaire de la Martinique en lien étroit avec les doyens.

Les entretiens avec certains responsables de licence ont mis en lumière de nouveaux enjeux et permis à des formations de prendre un nouveau souffle. C'est le cas notamment de la Licence d'Histoire qui consacre désormais une part importante de sa maquette à l'histoire de la Caraïbe sans pour autant renier les orientations antérieures.

S'agissant du Master FLE, des analyses approfondies ont mis en évidence des dysfonctionnements de nature à affecter la qualité de la formation, conduisant à une réduction de la capacité d'accueil puis à la décision de non-ouverture de la première année du Master à compter du 1er septembre 2026.

Sur le pôle Guadeloupe, les parcours suivants ont été fermés pour l'année 2025-2026 :

- BUT 1 Génie Biologique spécialité Sciences de l'environnement et écotechnologies
- Licence 2 mathématiques, parcours mathématique pour l'enseignement
- Licence 3 mathématiques, parcours mathématique pour l'enseignement
- Licence 3 physique chimie, parcours sciences pour l'ingénieur
- Licence 2 SVT parcours Géo sciences, géo risques, géo environnements
- Licence 2 SVT parcours Biologie générale, sciences de la terre et de l'univers
- Licence 2 économie parcours intelligence économique
- Licence 2 économie – préparation aux métiers de l'enseignement.

Sécurisation des diplômes et perspectives

La délivrance des diplômes a constitué un chantier prioritaire. L'année 2025 a permis de résorber une part significative des retards accumulés sur les deux exercices précédents, tout en sécurisant le suivi du processus pour l'année universitaire 2023-2024.

Afin de fluidifier la délivrance des diplômes, l'établissement a engagé plusieurs évolutions structurantes du suivi et de collaboration avec les services du rectorat. La mise en place de la signature dématérialisée du Président a constitué une première étape déterminante. Elle a été complétée par l'autorisation accordée par le recteur de recourir à sa signature dématérialisée dans un cadre formalisé.

Cette évolution permet de réduire significativement les délais de traitement, de limiter les contraintes logistiques liées aux échanges de documents papier et d'assurer une plus grande continuité du service public. Elle contribue également à sécuriser juridiquement le processus de délivrance des diplômes, tout en améliorant la réactivité de l'établissement au bénéfice direct des étudiants.

L'ensemble de ces actions constitue une étape structurante dans la préparation de la nouvelle offre de formation, qui fera l'objet d'un travail approfondi en 2026, en cohérence avec les priorités stratégiques de l'université des Antilles et les besoins de ses territoires.

La Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA)

Apprentissage : sécurisation et gouvernance renforcée

L'année 2025 a été marquée par une action prioritaire de sécurisation des contrats d'apprentissage, visant à garantir la conformité réglementaire, la maîtrise des risques et la soutenabilité financière.

La DFCA a renforcé le contrôle des fiches de liaison, fiabilisé les données contractuelles transmises aux OPCO et structuré des échanges réguliers avec ces derniers, contribuant à la réduction des rejets et des délais de traitement.

Parallèlement, une politique tarifaire en apprentissage a été engagée, fondée sur les NPEC, afin de consolider le pilotage financier.

L'installation du Conseil de perfectionnement du CFA-UA a constitué une étape structurante, renforçant la gouvernance du dispositif et l'association des partenaires socioéconomiques, dans une logique d'amélioration continue.

Développement et consolidation de l'offre

La DFCA a accompagné l'ouverture et la consolidation de formations en apprentissage (licences, licences professionnelles et masters), en lien étroit avec les composantes.

Cette action s'est traduite par une clarification progressive des rôles, un accompagnement renforcé des équipes pédagogiques et l'organisation de temps de sensibilisation favorisant l'harmonisation des pratiques.

En 2025 :

- **7 formations ouvertes,**
- **25 contrats signés,**
- **180 000 € de chiffre d'affaires.**

Formation continue : harmonisation et lisibilité

En matière de formation continue, la DFCA a conduit un travail de fond visant à uniformiser et sécuriser les circuits de gestion entre les deux pôles universitaires. Les actions menées ont permis de clarifier les périmètres d'intervention, de formaliser les procédures obligatoires (arrêtés, décisions) et de réduire les risques de non-conformité.

Un cadre de tarification structuré a été mis en place, fondé sur une distinction claire des composantes de coûts, afin de sécuriser l'équilibre financier et d'objectiver les décisions d'ouverture.

Par ailleurs, la DFCA a engagé la structuration progressive d'une offre institutionnelle lisible, appuyée par un tableau de bord de la formation continue intégrant les formations certifiantes, qualifiantes et dispositifs spécifiques (DAEU, Université du temps libre).

Qualité, conformité et outils de pilotage

La DFCA a poursuivi la consolidation de la conformité au référentiel Qualiopi, par la diffusion de procédures harmonisées et le renforcement des outils de suivi, garantissant l'accès aux financements.

Elle a également renforcé la sécurisation juridique des dispositifs et engagé la structuration d'outils numériques de pilotage, afin de fiabiliser les données relatives aux arrêtés d'ouverture, aux jurys et à l'édition des diplômes.

L'attractivité auprès des lycéens

En 2025, l'université des Antilles a poursuivi et renforcé sa stratégie d'attractivité auprès des lycéens et des publics en reprise d'études, en développant des actions coordonnées de promotion et de partenariat avec les établissements du second degré de l'archipel.

Dans ce cadre, Monsieur Pascal Nanhou, doyen de la Faculté Roger Toumon et chargé de mission « Partenariats académiques et réussite », a piloté la campagne de promotion de l'UA dans les lycées, visant à consolider les liens entre l'université et les établissements du territoire et à accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation.

Les Journées Portes Ouvertes (JPO), organisées en collaboration avec la DOSIP, ont constitué un temps fort de cette politique, avec une programmation répartie sur les différents campus de l'université des Antilles :

- 18 janvier 2025 : campus de Fouillole
- 31 janvier 2025 : campus du Camp Jacob
- 7 février 2025 : campus de Schoelcher
- 22 février 2025 : campus du Morne Ferret

Ces journées ont accueilli parents, collégiens, lycéens et personnes en reprise d'études pour une présentation globale de l'université, de son offre de formation et de la diversité de la vie universitaire.

Sur chaque campus, les UFR, les services universitaires, les associations étudiantes et les partenaires institutionnels ont été mobilisés afin de proposer un parcours d'information complet et cohérent.



Les réseaux sociaux

Cette année encore, l'université des Antilles a rayonné et a brillé partout, notamment grâce à sa présence sur les réseaux sociaux.

	2023	2024	2025
Instagram	4 405 abonnés	6 020 abonnés	7 660 abonnés
LinkedIn	16 278 abonnés	21 080 abonnés	25 200 abonnés

Nos publications phares sur LinkedIn



Le congé menstruel

21 077 impressions
862 réactions
186 republications



Ouverture d'un DU en architecture

7 818 impressions
640 réactions
67 republications



La légion d'honneur au Président de l'UA

25 607 impressions
603 réactions
39 republications



Ouverture de deux LP en biodiversité

19 967 impressions
645 réactions
154 republications



Une doctorante de l'UA distinguée par la Fondation l'Oréal

16 896 impressions
702 réactions
49 republications

Nos publications phares sur Instagram



Le congé menstruel
31 278 vues
602 likes
150 partages



Les JANE
46 415 vues
645 likes
96 partages



Nos étudiants champions
32 338 vues
714 likes
161 partages

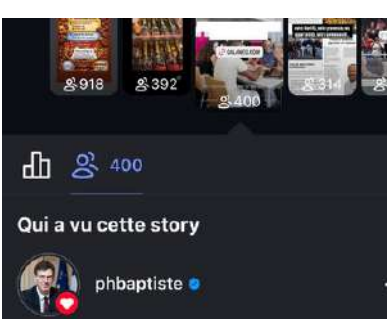


Les remises de diplômes
48 170 vues
929 likes
32 partages



Bienvenue à l'UA
12 493 vues
613 likes
186 partages

La reconnaissance de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, dont l'attention portée à plusieurs de nos stories sur les réseaux sociaux constitue un signal fort : la communication de l'université des Antilles est désormais identifiée et crédible dans l'espace institutionnel national.





**Former, accompagner, transformer :
la réussite étudiante au centre de
notre mission**

**” Mais à force de travail, de
dialogue, de vigilance et de fermeté
nous continuerons à construire une
université des Antilles plus solidaire,
plus inclusive et plus équitable. ”**

**Pr. Michel Geoffroy
CA du 22 février 2025**

La mise en place d'un congé menstruel

L'université des Antilles a instauré, à compter du 1er mars 2025, un congé menstruel destiné à améliorer les conditions d'étude et à faciliter la scolarité des étudiantes et étudiants souffrant de douleurs menstruelles.

Ce dispositif, fondé sur un principe de confiance et de responsabilité, permet à chaque personne concernée de bénéficier de quinze jours d'absence par année universitaire, sans obligation de fournir de certificat médical. Accessible via l'application MyUA, un formulaire dédié doit être rempli en début d'année universitaire.

Les demandes sont automatiquement transmises aux services de scolarité concernés, garantissant une gestion simplifiée et confidentielle.

Les absences déclarées dans ce cadre sont considérées comme justifiées, conformément à la réglementation en vigueur, et sont décomptées à la demi-journée. En cas d'absence à un enseignement ou à une évaluation, l'étudiant ou l'étudiante informe son enseignant afin d'assurer le bon suivi pédagogique.

Depuis le lancement du dispositif, le 1er mars 2025, et jusqu'au 20 janvier 2026, le programme a enregistré 1 923 inscriptions et a donné lieu à l'attribution de 318 demi-journées.





“Le projet de mise en place d’un congé menstruel destiné aux usagers de l’université, acclamé par notre conseil académique [...] est une mesure supplémentaire en faveur d’une université soucieuse du bien-être de tous ses usagers” – Pr. Michel Geoffroy, CA du 22 février 2025



Le marché des étudiants

Le 21 mars, sur le campus du Camp Jacob, le 3 avril sur le campus du Morne Ferret, et le 7 mai sur le campus de Fouillol, se sont tenus les Marchés des étudiants.

Accompagnés par des professionnels, dont une diététicienne et un chef cuisinier, les étudiants ont bénéficié de conseils pratiques pour adopter une alimentation équilibrée adaptée à leurs moyens. Les nombreux étudiants présents ont pu repartir avec du poisson, des fruits et des légumes frais.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous », porté par le pôle Guadeloupe de l'université des Antilles, lauréat d'un appel à projets en collaboration avec les services de l'État, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS). L'objectif est de lutter contre la précarité alimentaire étudiante en proposant des actions concrètes sur l'ensemble des campus des Guadeloupe. Ce marché des étudiants visait ainsi à offrir aux étudiants des produits alimentaires locaux et de renforcer les liens entre les producteurs, les pêcheurs et la communauté universitaire.



L'action en santé mentale

Dans le cadre de son engagement dans la prévention et l'accompagnement de la santé mentale étudiante, l'université des Antilles a engagé un partenariat avec l'association Nightline, spécialisée dans l'écoute active et la sensibilisation au bien-être étudiant.

La convention, signée en décembre 2024 et prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2025, a permis le déploiement d'actions de prévention sur l'ensemble des territoires universitaires.

En Guadeloupe, la mise en œuvre de la formation Sentinelle, financée par l'ARS, a permis de sensibiliser 23 étudiants au repérage des situations de mal-être et à l'orientation vers les dispositifs de soutien.

Parallèlement, le partenariat a permis l'organisation des Fresques de la santé mentale sur les deux territoires universitaires, avec un total de huit sessions programmées. Une dizaine d'étudiants ont ainsi été formés en tant qu'animateurs, favorisant l'émergence d'une dynamique interne de prévention et de sensibilisation par les pairs.



La CVEC

En 2025, la contribution acquittée par les étudiants s'élève à 105 euros. Le reversement opéré par le CROUS atteint 886 715,80 €, correspondant à 12 234 étudiants pris en compte, sur la base d'un montant unitaire fixé à 72 €. Ce niveau de recettes traduit une légère baisse par rapport à 2024, où le reversement s'élevait à 906 403,51 €, soit une diminution de 2,17 %.

Face à cette évolution, l'établissement a adopté une gestion volontariste et responsable des crédits CVEC, en mobilisant une partie des fonds de roulement afin d'élargir l'assiette des crédits disponibles sur l'exercice, pour un montant de 677 581,67 €.

Cette décision s'inscrit dans une stratégie assumée de soutien à des actions structurantes et visibles pour les étudiants, tout en engageant la résorption progressive des reliquats accumulés les années antérieures. Cette démarche répond pleinement aux orientations ministérielles et aux recommandations formulées par la Cour des comptes, qui invitent les établissements à une utilisation plus dynamique et ciblée des crédits CVEC, et une résorption des reliquats au plus tard en 2026.

	Recettes			Dépenses
	recettes CROUS	reports année antérieure	Total	
2019	473 854,13 €		473 854,13 €	310 800,00 €
2020	703 075,00 €	163 054,13 €	866 129,13 €	350 053,16 €
2021	789 010,00 €	516 075,97 €	1 305 085,97 €	506 423,94 €
2022	825 844,02 €	798 662,03 €	1 624 506,05 €	314 412,13 €
2023	862 178,53 €	1 310 093,92 €	2 172 272,45 €	679 095,82 €
2024	906 403,51 €	1 493 176,63 €	2 399 580,14 €	944 722,84 €
2025	886 715,80 €	1 454 857,30 €	2 341 573,10	1 564 297,47
2026	880 230,00 €	777 275,63 €		

Le budget 2025 ambitieux, s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée au cours des deux exercices précédents, avec une ambition affirmée en faveur du soutien aux projets et aux dispositifs structurants de la vie étudiante. Il a fait l'objet d'ajustements successifs dans le cadre des budgets rectificatifs, afin de tenir compte à la fois de l'état d'avancement des projets et de l'évolution des besoins identifiés en cours d'exercice.

Le budget ajusté pour 2025 s'élève ainsi à 1 564 297,47 €, répartis comme suit :

- 934 196,73 € au titre des projets
- 246 620,10 € au titre du FSDIE,
- 15 000 € pour le dispositif CASE,
- 263 944,33 € dédiés à la masse salariale,
- 110 000 € alloués aux services portant des missions dans le périmètre de la vie étudiante.

La consommation des crédits dédiés aux projets atteint 60 %, soit 934 196,73 €, traduisant une mise en œuvre globalement satisfaisante des actions programmées. La quasi-totalité des projets a en effet été engagée ou réalisée au cours de l'exercice.

Les taux d'exécution témoignent d'une dynamique contrastée selon les enveloppes, mais globalement positive :

- le FSDIE affiche un taux de consommation de 98 %, soit 242 031,01 €, notamment en raison de l'épuisement complet de l'enveloppe attribuée au pôle Guadeloupe ;
- le dispositif CASE présente un taux de consommation de 34 %, correspondant à 5 150 € engagés, appelant une vigilance particulière sur les modalités de mobilisation de cette enveloppe et le renforcement de la communication ;
- la masse salariale atteint un taux de consommation de 66 %, soit 172 895,18 €.

Au global, la consommation des crédits représente 176 % du reversement annuel du CROUS, illustrant la volonté assumée de l'établissement de mobiliser les reliquats antérieurs afin de soutenir une politique volontariste en matière de vie étudiante.

À la date du 8 décembre, le taux de consommation global s'établit à 81 %, correspondant à 1 268 694,17 € engagés, confirmant une trajectoire d'exécution conforme aux objectifs fixés et aux recommandations nationales en matière de mobilisation des crédits CVEC.

L'utilisation des crédits CVEC s'inscrit également dans une approche cohérente et complémentaire avec la subvention pour charges de service public (SCSP), mobilisée pour accompagner durablement les politiques de vie étudiante.

La répartition des projets financés fait apparaître une priorité marquée en faveur des **actions d'accueil**, qui concentrent près de quarante projets, traduisant l'importance accordée à l'intégration des étudiants, à leur accompagnement et au renforcement du lien social, en cohérence avec les objectifs de la CVEC.

Les **activités culturelles** constituent également un axe fortement mobilisé, avec plus de trente projets soutenus, ce qui illustre l'engagement de l'établissement en faveur d'une vie culturelle dynamique et accessible.

La **santé étudiante** représente un volume significatif d'actions, avec une vingtaine de projets : cela témoigne d'une attention portée au bien-être et à la prévention, tout en laissant apparaître des marges de renforcement au regard des besoins identifiés.

Les **activités sportives**, avec une dizaine de projets, demeurent présentes mais plus limitées.

Les **aides sociales**, principalement portées par le dispositif CASE, affichent une mobilisation plus faible.

Enfin, le **FSDIE associatif et social**, qui constitue une part spécifique de la CVEC dédiée au soutien aux associations étudiantes et aux actions de solidarité, connaît une sollicitation croissante. Les étudiants et les porteurs de projets y recourent de manière de plus en plus marquée, tant pour le volet associatif que pour le volet social, confirmant son rôle central dans le soutien aux initiatives étudiantes et l'amélioration des conditions de vie étudiante.

Commissions FSDIE 2025 - Volet Social

	Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
Indicateur	Valeur	
Nombre de commissions FSDIE social en 2025	4	2
Nombre de dossiers examinés	129	38
Montant total attribué	40 814 €	25 488 €
Dont report 2024	638 €	6 336 €

Commissions FSDIE 2025 - Volet Associatif

	Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
Indicateur	Valeur	
Montant FSDIE associatif attribué en 2025	93 744 €	70 030 €
Report antérieur (2024)	42 476,62 €	
Total disponible 2025	136 220,62 €	74 256 €
Nombre de commissions FSDIE- assos en 2025	3	2
Nombre d’associations bénéficiaires	6	5
Nombre de projets financés	31	15
Montants attribués par commission	30 janvier 2025 : 70 018,02 € 16 mai 2025 : 34 338,97 € 20 octobre 2025 : 1 967,73 €	28 mars 2025 : 45 481 € 20 octobre 2025 : 24 549 €
Total attribué en 2025	106 324,72 €	70 030 €
Montant restant (report 2025)	29 895,90 €	4 226 €

Cette couverture étendue des domaines s’inscrit dans une dynamique d’exécution globalement satisfaisante des projets.

Ainsi, 86 projets ont été menés à leur terme, ce qui témoigne d’un niveau d’achèvement élevé et d’une bonne appropriation du dispositif par les porteurs de projets.

VI

**Une vie universitaire en pleine
effervescence**

Des événements d'envergure

La journée internationale des droits des femmes

Le vendredi 7 mars 2025 était organisée une table ronde qui a réuni Madame la Rectrice de la région académique de Guadeloupe, Christine Gangloff-Ziegler, Madame la Ministre Frédérique Vidal (Ministre de l'ESRI de 2017 à 2022), Madame Brigitte Plateau (ex-Dgesip de 2017-2019) et Madame la Vice-Présidente du conseil d'administration de l'UA, Laura Cassin. Madame Mickaëlle Ramassamy, Doyen de l'UFR STE y a assuré le rôle de maîtresse de cérémonie.

Des témoignages, de belles réflexions et de nombreux échanges avec le public autour des trajectoires féminines dans l'enseignement supérieur et la recherche, des dynamiques de pouvoir et des stratégies pour surmonter les obstacles ont ponctué la matinée.

Madame Aïcha Loïal, doctorante et lauréate du prix du public national du concours «Ma Thèse en 180 secondes» et Madame Prescilla Lambert, docteure de l'UA et récipiendaire du prestigieux Oxford Award for Excellence and Leadership, ont également pris la parole et partagé avec le public leur parcours inspirant. Ces deux étudiantes ont porté haut les couleurs de l'UA en vraies ambassadrices de l'université.

Enfin, Madame Natacha Nestor, Brigadier-chef à la Direction Territoriale de la police nationale, présidente de l'association « Femmes et Police dans l'égalité et la diversité» est intervenue sur le thème des micro agressions que subissent les femmes dans le milieu professionnel, l'identification de ces agressions et les réponses à y apporter.



Sur le pôle Martinique, se tenait - toujours dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes une manifestation durant laquelle les participants ont été sensibilisés à la précarité menstruelle, ont également pu bénéficier d'une collecte de serviettes hygiéniques et échanger avec un professionnel de santé.

Ces séquences ont été suivies de discussions avec Monsieur Jiovanny William, Député de la 1ère circonscription de la Martinique, sur le thème de sa proposition de loi « aide aux victimes ».



Débat sur la citoyenneté entre Caroline Calbo, Procureure de République de Pointe-à-Pitre, et l'artiste Keros-N

Le mercredi 9 avril, l'université des Antilles a eu le plaisir d'accueillir Madame Caroline Calbo, Procureure de la République de Pointe-à-Pitre, et l'artiste Keros-N, figure majeure de la scène musicale antillaise.

Cette rencontre a été introduite et animée par le Président de l'université des Antilles, le Professeur Michel Geoffroy, qui a orienté les échanges autour de thématiques majeures : l'insécurité, la justice et la citoyenneté.

Dans un cadre structuré et respectueux, Madame Calbo et Keros-N ont partagé leurs points de vue et leurs expériences, offrant à l'auditoire des perspectives complémentaires sur les enjeux contemporains du territoire. Le dialogue a été marqué par une grande qualité d'écoute mutuelle.

Le public, venu nombreux et constitué d'étudiants, d'enseignants, de personnels universitaires, et d'invités extérieurs a été régulièrement invité à intervenir.

Les nombreuses prises de parole ont enrichi les échanges et témoigné du fort intérêt porté à cette initiative par l'ensemble de la communauté universitaire et la population guadeloupéenne.

En amont de la rencontre, un atelier d'écriture animé par Keros-N a permis à plusieurs étudiantes et étudiants de s'initier à la création de textes musicaux.

Cet événement a permis d'instaurer un dialogue inédit entre justice, culture et jeunesse autour de questions essentielles pour nos territoires.



Pierre Singaravélou

Peut-on raconter autrement l'histoire du monde ?

Le mercredi 11 juin, l'université des Antilles a eu l'honneur d'accueillir le Professeur Pierre Singaravélou, lors d'une conférence passionnante intitulée « Peut-on raconter autrement l'histoire du monde ? », à l'Amphithéâtre Alex Ménil sur le campus de Fouillole.

Dans un dialogue riche et stimulant, le Professeur Singaravélou a invité les participants à repenser les grands récits historiques à travers la notion des « futurs non advenus » et des possibles historiques. En dépassant la vision linéaire et fataliste de l'histoire, il a proposé une approche novatrice qui ouvre des perspectives inédites sur notre passé commun et sur les chemins qui auraient pu être empruntés.

Historien de renommée internationale, Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, "Global Professor" au King's College de Londres, Pierre Singaravélou a su captiver un public attentif.

Cette rencontre a été une occasion d'échanger autour de questions fondamentales sur la construction des mémoires collectives, l'interprétation des événements et l'importance d'une histoire ouverte aux possibles.



Les JANE 2025-2026



La JANE sur le Campus de Schoelcher

En septembre 2025, l'université des Antilles a accueilli ses nouveaux étudiants lors des Journées d'Accueil des Nouveaux Étudiants (J.A.N.E.), organisées successivement sur les pôles Guadeloupe (2 septembre) et Martinique (3 septembre).

Placée sous le signe de l'intelligence artificielle, cette édition a mis en lumière les évolutions majeures du numérique dans l'enseignement supérieur et la recherche, tout en sensibilisant les primo-entrants aux usages responsables de ces outils.



La JANE sur le Campus de Fouillole

Sur les campus de Schoelcher, le campus de Fouillole, et le campus du Camp Jacob, les étudiants ont été accompagnés dès leur arrivée par les équipes universitaires et les associations étudiantes, mobilisées pour favoriser leur intégration. Villages d'accueil, stands institutionnels, ateliers pratiques, rencontres avec les acteurs de la vie universitaire, actions de médiation étudiante, animations conviviales et découvertes des services d'accompagnement ont rythmé ces journées essentielles pour préparer sereinement leur entrée dans l'enseignement supérieur.



La JANE sur le Campus du Camp Jacob

Ma thèse en 180 secondes

Le vendredi 16 mai 2025, à l'université des Antilles, sur le Campus de Fouillole en Guadeloupe, s'est tenue la 7ème édition de la finale régionale de « Ma thèse en 180 secondes », un concours de vulgarisation scientifique porté par le CNRS et France Universités. Organisé avec le soutien de la SARA, la CASDEN, la MAIF, la MGEN et la Région Guadeloupe, cet événement offre une plateforme unique à nos jeunes chercheurs, leur permettant de présenter leurs travaux de recherche de manière claire, accessible et engageante, en seulement trois minutes chrono.

En 2025, c'est un jury composé de Madame Christelle Galou, directrice générale du Cinestar, José Gaddarkhan, Chef d'entreprise chez Groupe Gaddarkhan, Harry Archimède, Président du Centre de recherche Antilles-Guyane, Madame Ludivine Guiolet, Journaliste à Guadeloupe la 1^{ère}, et du Commandant de l'antenne RAID de Guadeloupe, qui a eu la responsabilité de choisir le doctorant qui représentera l'université des Antilles à la finale nationale.





Les quatre candidats, Alexis-Junior Louis, Ashley Closse, Angélique André et Sandrine Lesuperbe ont su relever avec brio le défi de la vulgarisation scientifique, illustrant la richesse et la pertinence de la recherche antillaise.

Le 1er prix du jury a été attribué à Madame Ashley Closse pour son sujet « Matériaux composites incorporant des ressources végétales locales : étude du vieillissement et de l'interface matériau végétal / matrice ».

Le prix du public a été décerné à Madame Angélique André, qui a également reçu le deuxième prix du jury, pour son sujet « Matériaux composites incorporant des ressources végétales locales : étude du vieillissement et de l'interface matériau végétal / matrice ».

Ainsi, c'est Madame Ashley Crosse qui a représenté la recherche antillaise lors de la finale de regroupement régional qui a eu lieu à Paris le 16 juin 2025. À travers cet événement annuel, l'université des Antilles réaffirme son attachement à la diffusion de la culture scientifique, à la valorisation de ses jeunes chercheurs et au rayonnement de la recherche sur ses territoires.

Le challenge national Starthèse



La finale régionale du concours STARTHÈSE s'est tenue le 16 septembre 2025 à l'amphithéâtre Alex Ménil du Campus de Fouillol. Ce concours national a pour objectif de valoriser les initiatives qui encouragent les jeunes chercheurs à s'engager dans la voie de l'entrepreneuriat. Organisé avec le soutien de la technopole I-NOVA et de la Technopole Martinique, le concours STARTHÈSE UA constitue une opportunité unique pour les doctorants et jeunes docteurs de transformer leurs idées innovantes en projets concrets. Il leur permet également d'offrir une nouvelle visibilité à leurs travaux de recherche en les inscrivant dans une dynamique d'innovation et de valorisation entrepreneuriale.

À cette occasion, six jeunes chercheurs, Madame Océanne-Amaya Cipolloni, Madame Pauline Dentika, Monsieur Fares Debbabi, Madame Gelixa Gamiète, Monsieur Maxence Robyns et Madame Endie Théolade Lutin, ont présenté leur projet devant un jury composé de personnalités issues du monde académique et de l'innovation : Professeur Philippe Poggi, Délégué Régional Académique à la Recherche et à l'Innovation, Monsieur le Professeur Pascal Saffache, Vice-Président du Pôle Martinique, Madame le Professeur Gisèle Mophou, Vice-Présidente de la Commission Recherche du Pôle Guadeloupe, Madame Axelle Tiedrez-Daijardin, Directrice de I-NOVA (technopole Guadeloupe), et Monsieur Gilles Gestel, Directeur de la Technopole Martinique.

Trois distinctions, le Prix Impact, le Prix Audace et le Prix Créativité, ont été attribués aux différents projets.

Les lauréates de cette première édition, Madame Pauline Dentika pour le Pôle Guadeloupe et Madame Endie Théolade Lutin pour le Pôle Martinique, représenteront l'université des Antilles lors de la finale nationale, qui se tiendra en France hexagonale.

L'université des Antilles félicite chaleureusement les lauréates pour leur réussite et l'ensemble des participants pour leur belle performance. Elle adresse ses remerciements aux membres du jury ainsi qu'au public venu nombreux encourager les candidats.



Les Erasmus Days

Le vendredi 17 octobre 2025, à l'occasion des Erasmus Days, l'université des Antilles a célébré la mobilité internationale à travers une matinée d'échanges et de découvertes, organisée sur le campus de Fouillole.

Cette manifestation avait pour objectif de valoriser les opportunités de mobilité internationale, notamment celles offertes par le programme Erasmus+, dans le cadre duquel l'UA a remporté cette année un appel à projet d'envergure, Erasmus+ Caraïbes.

Ce succès marque une étape décisive dans le renforcement et le développement des mobilités au sein de l'espace caribéen. Le Conseil régional de la Guadeloupe et les représentants de l'agence Erasmus+ ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'ouverture internationale de notre institution et du soutien à la jeunesse dans ses ambitions de mobilité.

La Direction des Relations Internationales (DRI) a, quant à elle, présenté les nouveaux dispositifs de mobilité à destination des lycéens, des étudiants et des personnels. Les interventions ont pris la forme de salons thématiques et d'échanges interactifs dynamiques : des étudiants de l'université des Antilles partis à l'étranger, ainsi que des étudiants internationaux actuellement en mobilité à l'UA, ont partagé leur expérience.



Les International UA days

Le 9 décembre 2025, l'université des Antilles, à travers sa Direction des Relations Internationales a organisé une nouvelle édition de l'International UA Day, un temps fort dédié aux mobilités, aux coopérations internationales et au dialogue interculturel.

Nos étudiants internationaux y ont défilé avec les drapeaux de leurs pays d'origine afin de représenter la mosaïque culturelle qui imprègne notre communauté universitaire. Ils ont ensuite partagé leur parcours, leurs défis et leur intégration au sein de la communauté universitaire des Antilles. Marquée par une franche convivialité, de belles interventions et un engagement affirmé des participants, cette édition a, une nouvelle fois, démontré avec force l'importance stratégique de l'ouverture internationale au sein de l'université des Antilles, Lieu-Monde.



Les cérémonies de remise de diplômes

Les nombreuses cérémonies de remise de diplômes qui ont parsemé les mois de juin et de juillet ont été des moments à la fois joyeux et empreints de solennité, des moments de grande satisfaction pour nos étudiantes et étudiants, leur parents, mais également les équipes pédagogiques. Ces temps forts ont permis de mettre à l'honneur les parcours et l'excellence académique de nos diplômés, des licences aux masters, ainsi que des bachelors universitaires de technologie.

Les majors de promotion ont reçu une distinction particulière, souvent en partenariat avec les institutions et acteurs économiques du territoire. À travers ces cérémonies, l'université des Antilles a réaffirmé son engagement envers la réussite, l'accompagnement et l'ascension académique de sa jeunesse caribéenne, fidèle à sa promesse : «Être formés ici, c'est briller partout.»



Cérémonie de remise de diplômes 2025 Faculté Jean Bernabé



Cérémonie de remise de diplômes 2025 UFR SEN



Cérémonie de remise de diplômes 2025 IUT Martinique



Cérémonie de remise de diplômes 2025 Faculté Roger Toumson

La cérémonie du Doctorat Honoris Causa

Le vendredi 12 décembre 2025 s'est tenue la cérémonie de remise d'insigne de Doctorat Honoris Causa à Monsieur Kenny Garrett. Cette distinction, la plus haute qu'une université puisse décerner en France s'effectue dans le but de rendre hommage à une personnalité de nationalité étrangère en raison de services éminents rendus aux Arts, aux Lettres, aux Sciences et Techniques, à la France. Pour l'université des Antilles, honorer un musicien de la stature de Monsieur Garrett a été reconnaître la place des Arts, des Lettres et des Langues, humanités nécessaires que nous faisons vivre sur nos campus et dans notre projet scientifique.

Kenny Garrett, figure majeure du jazz contemporain depuis plus de quarante ans, saxophoniste, arrangeur, compositeur et chef d'orchestre se produit, depuis 1990, sur les scènes du monde entier, et régulièrement en France, où son travail a profondément marqué publics, musiciens et institutions culturelles.

La cérémonie de remise d'insigne a été un moment rempli d'émotion, durant lequel le nouveau Docteur Honoris Causa de l'université des Antilles, Monsieur Kenny Garrett, a exprimé son profond attachement à la Guadeloupe, à sa musique, à sa culture, et plus singulièrement au Gwoka dont l'influence déterminante l'accompagne et nourrit son inspiration artistique depuis de nombreuses années.



La vie culturelle

En 2025, l'université des Antilles a poursuivi son engagement en faveur d'une vie culturelle animée. À travers une programmation diversifiée déployée sur l'ensemble de ses campus, elle a œuvré afin d'offrir à sa communauté des temps de rencontre et de découverte accessibles à toutes et tous.

Sur le pôle Martinique, en janvier, la communauté universitaire a assisté à un spectacle de danse contemporaine intitulé « Océan brun » par la compagnie Kaméléonite . Spectacle autour de l'impact des sargasses sur les côtes de la Martinique, il chorégraphie deux danseurs qui interrogent le corps soumis à cette nuisance. Les 4 et 5 février 2025, l'amphi Michel Louis a accueilli un festival, « le campus urban festival ». Deux temps forts étaient proposés : un premier, musical, le 04 février, autour du groupe de jeunes étudiants, « Quint essence », suivi d'un concert du jeune artiste martiniquais, Neewed. Un second, le 05 février, consacré au jeu vidéo, avec l'organisation d'un tournoi, en partenariat avec l'association Rising opussum.

Le 13 février 2025, c'est autour du film de Gilles Elie-dit-Cosaque, « La liste des courses », film consacré à la problématique de la vie chère, que la communauté universitaire s'est réunie, à l'amphi Michel Louis. Dix après sa réalisation, Gilles Elie-dit-Cosaque est revenu sur la genèse du film et sa réception en Martinique. En novembre 2025, c'était le retour du Festival littéraire « en pays rêvé » à l'Université des Antilles. Durant trois jours, le pôle universitaire a reçu des figures emblématiques de la littérature. Kamel Daoud, Nancy Huston, Olivier Norek sont venus à la rencontre du nombreux public présent à l'amphithéâtre Michel Louis.

Sur le pôle Guadeloupe, la « Mission Vie des Campus » a, tout au long de ces derniers mois, proposé une programmation de qualité sur les campus de Saint-Claude et Fouillole. En complément des activités de la MVC, le BAC a organisé le 18 février 2025, en partenariat avec l'Artchipel-Scène nationale de Guadeloupe, la diffusion du spectacle « La Mauvaise nuit » à l'amphithéâtre Gerty Archimède, sur le campus de Saint-Claude.



Tournoi de jeux vidéos



Spectacle chorégraphique Océan Brun



La vie étudiante

Les étudiants de l'université des Antilles s'engagent activement dans l'animation de la vie universitaire, la représentation étudiante et le renforcement de la cohésion des campus.

Structurer et accompagner l'engagement étudiant

Plusieurs temps d'échange, d'accompagnement et de formation ont été organisés à destination des étudiants engagés (élus dans les instances ou représentants associatifs).

- **8 février 2025 : rencontre des élus étudiants et des représentants associatifs de l'université des Antilles.** Ce temps de travail collectif a permis de faire le point sur les actions envisagées, de coordonner le calendrier de la vie étudiante et de réfléchir aux moyens de favoriser la participation étudiante aux événements proposés.
- **10-12 avril 2025 : formation des élus étudiants et des représentants associatifs de l'université des Antilles.** Cette formation avait pour objectif de fournir aux étudiants engagés les outils nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités, de renforcer leurs compétences en représentation et en gestion associative, et de mieux faire connaître le fonctionnement de l'université, ses services et son histoire.

Renforcer la visibilité des associations étudiantes

Un annuaire des associations étudiantes du pôle universitaire de Martinique a été réalisé afin de renforcer la visibilité des acteurs de la vie étudiante. Ce projet est né d'un constat formulé par le Vice-Président étudiant du pôle Martinique, Monsieur Mélvine Désir, relatif au manque de visibilité des engagements étudiants.

L'annuaire permet désormais de centraliser les informations essentielles sur les associations et les représentants étudiants, afin de faciliter l'accès à la vie associative pour l'ensemble des étudiants.

Une représentation étudiante active à l'échelle nationale

L'engagement de nos étudiants s'est ancré au niveau national à travers la Conférence des Étudiants Vice-Présidents d'Université (CEVPU). Cette instance constitue un espace de coordination, de mutualisation des pratiques et de représentation des enjeux de la vie étudiante.

Dans ce cadre, **les Vice-Présidents étudiants de l'UA ont participé à plusieurs rencontres nationales :**

- 12–15 décembre 2024 : 81^e rencontre nationale – Université Paris Cité
- 24–27 avril 2025 : 83^e rencontre nationale – Université de Reims
- 26–29 juin 2025 : 84^e rencontre nationale – Aix-Marseille Université

Cet investissement a conduit à une belle reconnaissance institutionnelle : Madame Janice Déroche a été nommée chargée de mission pour la coordination des universités ultramarines, puis est devenue, pour la mandature 2025-2026, la première Vice-Présidente en charge de la Zone Outre-mer au sein de la CEVPU. La création de cette zone spécifique vise à mieux reconnaître les réalités non hexagonales, à renforcer leur visibilité et à porter plus efficacement leurs enjeux au niveau national.



Des actions concrètes au service de la communauté étudiante

Nos élus étudiants se sont ainsi particulièrement mobilisés lors des Journées Portes Ouvertes (JPO). Aux côtés des représentants étudiants et des associations, ils ont présenté aux futurs étudiants et à leurs familles la diversité de la vie étudiante, les dispositifs d'accompagnement existants et les différentes formes d'engagement possibles au sein de l'université. Ces temps d'échange ont permis d'informer, de rassurer et de valoriser l'expérience étudiante sur les campus.

Plusieurs initiatives ont été menées sur les campus afin de renforcer la cohésion étudiante, la solidarité et le sentiment d'appartenance.

- Petit déjeuner du pôle Guadeloupe : cet événement a proposé un petit déjeuner gratuit, des produits d'hygiène, un atelier créatif et une animation musicale, tout en sensibilisant au mieux-manger.
- Noël des étudiants : organisé sur les campus du Camp Jacob (2 décembre 2025) et de Fouillolo (4 décembre 2025), cet événement a combiné marchés de produits locaux gratuits, repas festifs offerts et animation musicale.
- Distribution de chocolats à Schoelcher et Fort-de-France (17 décembre 2025), marquant symboliquement la période de fin d'année et renforçant l'esprit de partage



Les Presses Universitaires des Antilles

Les publications

Les ouvrages

Projets reçus	Projets acceptés	Ouvrages publiés	Ouvrages en cours de composition (publication 1 ^{er} trimestre 2026)
34	22	18	4

Les PUA ont reçu 34 propositions de manuscrits en 2025. 22 manuscrits ont été acceptés sans modification ou avec corrections mineures, 12 refusés ou à soumettre pour une nouvelle évaluation. 130 auteurs ont contribué à ces publications (dont 65,4% extérieurs à l’université des Antilles).

Collection	Ouvrage	Date de publication	Nombre d’auteurs	Dont auteurs hors UA
Apprentissage, éducation et socialisation	<i>Essai de méthodologie de lecture-écriture, Tome 1</i>	Juillet 2025	1	1
	<i>Essai de méthodologie de lecture-écriture, Tome 2</i>	Juillet 2025	1	1
	<i>La place du corps dans l’enseignement supérieur</i>	Décembre 2025	26	24
Arts et esthétique	<i>Arts du montage et de l’assemblage</i>	Novembre 2025	14	7
	<i>Histoire de l’art dans les Antilles françaises</i>	Décembre 2025	1	0
Ecrivains de la Caraïbe	<i>Vers une poétique féminine de la créolisation entre Caraïbe et diaspora</i>	Mai 2025	1	1
	<i>René Maran</i>	Juin 2025	8	7
	<i>Nicolas-Germain Léonard</i>	Juillet 2025	1	0

Collection	Ouvrage	Date de publication	Nombre d’auteurs	Dont auteurs hors UA
Espace, territoires et sociétés	<i>La fabrique de la ville caribéenne</i>	Février 2025	21	18
	<i>Le statut des femmes dans le vodou en Haïti</i>	Juin 2025	2	2
	<i>L'économie numérique</i>	Septembre 2025	1	1
	<i>Repenser les services publics</i>	Octobre 2025	1	1
Histoire et archéologie de la Caraïbe	<i>Les Foëche</i>	Octobre 2025	1	1
	<i>Histoire de la descendance indienne en Guadeloupe</i>	Novembre 2025	1	0
Les Classiques de la Caraïbe	<i>La Lézarde d'Édouard Glissant</i>	Février 2025	1	1
Hors collection	<i>Statut constitutionnel et politiques publiques</i>	Février 2025	23	10
	<i>Voix créoles</i>	Mai 2025	13	6
	<i>Droits et théories a-juridiques</i>	Août 2025	13	4
Total			130	85 (65,4%)

La collection “Histoire et archéologie de la Caraïbe” a atteint en 2025 un rythme de publication comparable à celui des autres collections des PUA, avec la parution de deux nouveaux ouvrages, après une première publication en 2022.

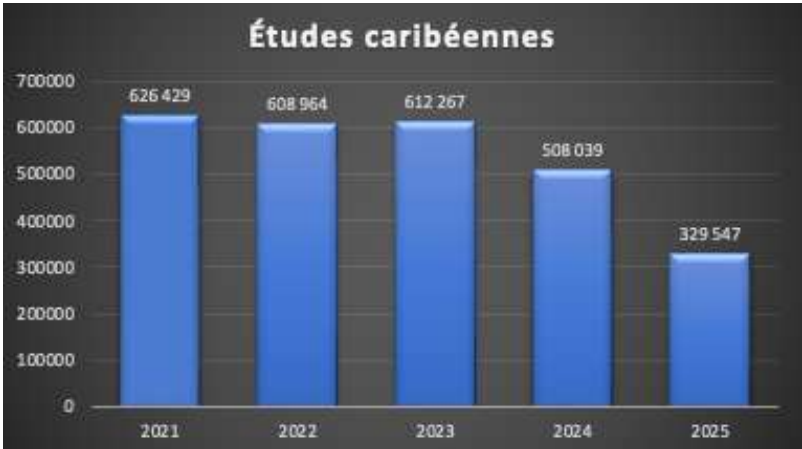
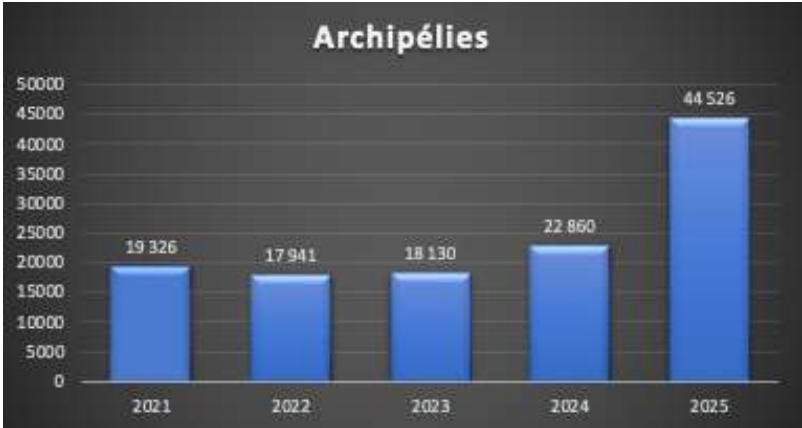
La collection “Espace, territoires et société” est désormais référencée sur **OpenEdition Books**, plateforme numérique de science ouverte, renforçant la visibilité et l’accessibilité des travaux publiés.

Par ailleurs, **la diffusion des ouvrages des PUA s’est étendue au marché des États-Unis**, à la suite de la sollicitation directe d’un diffuseur américain ayant commandé l’ensemble du catalogue.

Les revues

Revues	Numéros	Nombre d'articles	Nombre d'articles en langue étrangère	Nombre d'auteurs	Dont auteurs hors UA
Archipélies	N°20/2025	18	6	20	15
	HS 1/2025 – Société inclusive	11	10	12	12
	N°19/2025 – Déracinement-enracinement	14	4	14	11
Contextes et didactiques	N° 26/2025 – Le français en contact et en contexte	À paraître en janvier 2026			
	N° 25/2025 – Le corps dans l'enseignement supérieur	10+1	0	15	12
Études caribéennes	N° 62/2025 – Varia (janvier 2026)	18	5	27	20
	HS 15/2025 – Conversations émancipatrices	15	8	7	7
	HS 14/2025 – Pluralismes et politiques en Outre-mer : des principes aux actes	14	0	24	12
	N° 60-61/2025 – Défis urbains dans la Caraïbe	26	2	43	35
Total provisoire (2 numéros à paraître fin janvier 2026)	10 numéros	127	34	162	130 (80,2%)

Les consultations des revues



Sur l'année 2025, les PUA ont publié plus de 120 articles scientifiques et plus de 150 auteurs (77,2% hors université des Antilles). Les visiteurs uniques sont de l'ordre de 400 000 pour les trois revues.

Visibilité nationale et colloque

Les PUA ont participé au Festival du Livre de Paris (11-12-13 avril 2025). Le bilan financier est modeste (22 exemplaires vendus pour 444€), mais les retombées sont très intéressantes sur le plan médiatique. Les médias antillais (des deux rives de l'Atlantique) ont découvert notre projet éditorial et apprécié notre positionnement.

Ce salon fut également l'occasion de rencontres très diversifiées avec des lectures et des auteurs potentiels. La vitrine offerte par cet événement pourrait à l'avenir être confortée par une présence stratégique de certains auteurs, l'inscription d'interviews dans le cadre du programme officiel de l'événement en fonction des thématiques qui seront proposées.



VII

Le renforcement de l'UA

“ L’université des Antilles poursuit la réorganisation et le renforcement de son administration entamés depuis le début de cette mandature. Les progrès effectués depuis 2022, explicitement évoqués par la Cour des comptes dans son rapport de novembre 2024, nous encouragent à maintenir nos efforts tant en intensité qu’en qualité. ”

Pr. Michel Geoffroy
CA du 22 février 2025

La restructuration du service financier et de l'agence comptable

Dès la publication du rapport de la Cour des comptes (novembre 2024), l'université des Antilles réorganisé sa direction des affaires financières en plaçant à sa tête un directeur général des services adjoint épaulé d'une directrice du budget, d'un directeur des affaires financières et des achats, d'un contrôleur de gestion et d'une contrôlease interne comptable et budgétaire.

Dans le même esprit, la nouvelle version du règlement des déplacements professionnels (ex GAOM) vient compléter l'effort de mise à jour exhaustive de nos procédures internes. Ce nouveau règlement par sa précision se veut un outil au service des personnels visant à faciliter la gestion de leurs déplacements professionnels tout en s'inscrivant pleinement dans le cadre réglementaire.

Les ressources humaines

Les dépenses de personnel constituent le premier poste budgétaire de l'université des Antilles. Dans ce contexte, l'année 2025 a été marquée par un renforcement du pilotage des ressources humaines, fondé sur la mise en place d'indicateurs et de tableaux de bord mensuels, modélisés et consolidés afin de mieux anticiper les évolutions et de vérifier la cohérence entre prévisions et dépenses réelles.

Ces outils constituent désormais des aides à la décision essentielles, dans un contexte renouvelé par le décret financier de décembre 2024 et les exigences accrues en matière de soutenabilité budgétaire (notamment le taux de rigidité).

Professionnalisation des pratiques et sécurisation des processus

Conformément aux recommandations de la Cour des comptes, un important travail de formalisation et d'harmonisation des procédures a été engagé. Au total, 41 fiches de procédure, couvrant différents volets de la gestion administrative des personnels BIATSS et enseignants, ont été mises à jour ou créées, ce qui a contribué à une meilleure lisibilité des pratiques et à la sécurisation des actes de gestion.

Par ailleurs, la Direction des ressources humaines a conduit, entre novembre 2024 et mai 2025, une campagne de fiabilisation des données du SIRH à destination de l'ensemble des personnels.

Cette opération visait à mettre à jour les informations administratives et professionnelles afin de sécuriser les processus de paie, de gestion des carrières et de conformité réglementaire.

La forte mobilisation des personnels a permis d'améliorer sensiblement la fiabilité des données. La démarche se poursuit désormais dans une logique de fiabilisation continue, intégrée aux routines de contrôle des questionnaires.

Enseignants et enseignants-chercheurs : recrutements et promotions

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue de recrutements et de promotions des enseignants et enseignants-chercheurs, conformément aux calendriers ministériels.

- 13 postes ouverts pour la population des enseignants-chercheurs, ayant conduit à 9 lauréats, dont 5 issus de l'UA
- 4 campagnes pour les hospitalo-universitaires (HU)
- 2 campagnes pour les enseignants du second degré :
 - 10 postes publiés lors de la campagne principale, pour 5 lauréats
 - 4 postes publiés lors de la campagne complémentaire, pour 2 lauréats
- 33 postes d'ATER publiés, pour 26 lauréats.

BIATSS : promotion interne et accompagnement des carrières

Dans la continuité de sa politique de valorisation des parcours professionnels, l'université des Antilles a poursuivi son engagement en faveur de la promotion interne des personnels BIATSS.

Au titre de l'année 2025-2026, 26 postes ont été ouverts aux concours et examens professionnels, conduisant à 22 lauréats :

- **10 en catégorie B ;**
- **6 en catégorie C ;**
- **6 en catégorie A.**

Parmi ces lauréats, 12 étaient contractuels de l'UA. Cela illustre la capacité de l'établissement à accompagner la professionnalisation et l'accès à la titularisation des agents dont le projet professionnel est en adéquation avec les besoins institutionnels.

Accompagnement, intégration et attractivité

Enfin, plusieurs actions ont contribué à renforcer l'accompagnement des agents :

- la mise en place d'une formation à la préparation des concours, intitulée «Environnement professionnel, institutionnel et administratif », organisée les 28 et 29 avril 2025 ;
- la participation au salon de l'évolution de la fonction publique, organisé par la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) de Guadeloupe le 24 juin 2025, dans le but de contribuer à l'attractivité et à la visibilité de l'UA en tant qu'employeur public ;
- l'organisation d'une matinée d'accueil des nouveaux arrivants, les 30 septembre et 1er octobre 2025, afin de favoriser l'appropriation des valeurs, du fonctionnement et de la culture de l'établissement.

La responsabilité sociale de l'université

Les actions liées à l'égalité Femme-Homme

• Formation et sensibilisation

Les actions engagées au cours de l'année écoulée ont été nombreuses et variées. En matière de prévention, une vaste campagne d'affichage a été déployée sur l'ensemble des campus, accompagnée d'une brochure explicative destinée à mieux faire connaître le dispositif de lutte contre les VSS. De plus, plusieurs événements marquants ont rythmé l'année : la semaine du 25 novembre, consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes, avec des actions de sensibilisation sur les campus de Fouillole, Schoelcher et Saint-Claude, le colloque "Changer le rapport aux violences sexistes", ainsi que la table ronde du 7 mars intitulée "Pouvoir d'agir".

Sur le plan de la formation, plusieurs actions ont été mises en place : une première session organisée par le service des ressources humaines en septembre 2024, l'intégration de modules spécifiques dans les programmes de l'école doctorale et d'un module de licence en partenariat avec IMT Atlantique, et enfin deux semaines de formation ouvertes à tous les publics qui se tenues en mars 2025 en Guadeloupe puis en Martinique. Ces initiatives ont permis d'impliquer progressivement l'ensemble de la communauté universitaire et de cibler également plus spécifiquement les membres des cellules d'écoute et de traitement.

• Signalements en chiffres

Sur la période allant de septembre 2024 à septembre 2025, 17 signalements ont été enregistrés. La répartition géographique montre une légère prédominance sur le pôle Martinique (58 %) par rapport au pôle Guadeloupe (42 %). Les signalements mettent principalement en cause des enseignants-chercheurs (46 %) et des étudiants (26 %). Enfin, dans la majeure partie des cas, les femmes sont signalantes et les hommes mis en cause.

Ces signalements ont tous fait l'objet d'un traitement. Les interventions consécutives à ces signalements ont pris plusieurs formes selon la gravité des faits : accompagnement psychologique et soutien individualisé, interventions managériales et recadrages hiérarchiques, mesures conservatoires d'éloignement, voire enquêtes administratives pour les situations les plus graves. **Ces réponses traduisent la volonté de l'établissement de traiter chaque cas avec rigueur et discernement.**

- **Amélioration continue**

Une réunion de bilan a été organisée le 8 octobre 2025, en présence des membres des cellules de traitement et d'écoute. Il a été observé que le dispositif présente plusieurs points forts notables: les rôles et responsabilités sont clairement identifiés, la plateforme MyUA offre un outil de centralisation efficace, et les réponses apportées aux signalements se révèlent adaptées aux situations rencontrées. Les données recueillies constituent par ailleurs une base précieuse pour affiner les actions futures de prévention.

Cependant, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. En particulier, certains cas continuent d'être signalés hors de la plateforme MyUA, ce qui limite la traçabilité et le suivi global des situations. Le dispositif fera l'objet d'une mise à jour en 2026 pour en tenir compte.

Le bilan du plan d'égalité Femme-Homme 2023-25 de l'établissement a été réalisé et présenté aux instances. Il a permis de mettre en évidence les avancées en matière d'égalité par l'établissement ainsi que les axes qui restent à renforcer. Le résultat de ce bilan a permis d'élaborer le plan d'égalité femme-homme 2025-2027, présenté et voté en CA le 3 décembre 2025.

Les actions liées à la transition écologique

- **Réalisation du premier Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serres (BEGES)**

La réalisation, en 2024, du premier Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de l'Université a constitué une étape déterminante pour objectiver l'impact environnemental de l'établissement. L'empreinte carbone globale a été estimée à environ 12 ktCO₂e, avec une très forte prépondérance du scope 3, qui représente près de 96 % des émissions totales.

Ce diagnostic met en évidence le poids majeur des achats de services, des immobilisations et des déplacements. Ces résultats permettent désormais de cibler les actions, en orientant les efforts vers les pratiques d'achat responsables, la mobilité, la gestion des ressources, etc.

- **Mise en place du schéma directeur**

L'année écoulée a également permis de poser les bases d'une stratégie environnementale cohérente et partagée, avec l'adoption en Conseil d'Administration, à l'unanimité, le 3 décembre 2025, du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE),

Ce schéma est issu d'une démarche participative associant largement la communauté universitaire et s'appuie également sur les résultats du BEGES.

Ce document fixe les priorités de l'université des Antilles en matière de sobriété énergétique, de réduction de l'empreinte environnementale et de promotion des énergies renouvelables, en tenant compte des spécificités territoriales.

Il constitue désormais le référentiel de pilotage des actions environnementales, en articulation avec le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière et le plan de sobriété énergétique de l'établissement.

La sécurisation des campus

Au cours de l'année 2025, plusieurs actions structurantes ont été mises en œuvre afin de renforcer la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures sur les campus.

Sur le pôle Martinique :

- **Installation de 20 caméras de surveillance** sur les sites stratégiques, permettant une meilleure couverture des zones sensibles et une amélioration significative de la capacité de prévention et de dissuasion, sur le campus de Fort-de-France et le campus de Schoelcher.
- **Aménagement d'une loge de sécurité** dédiée sur le campus de Schoelcher, équipée de six écrans adaptés au système de vidéosurveillance, permettant un suivi en temps réel et une meilleure coordination des interventions.
- **Installation de barrières levantes** pour sécuriser les entrées des campus et mieux maîtriser les flux de véhicules et de personnes.
- **Mise en place d'un renforcement des agents de sécurité**, aussi bien en journée que de nuit, afin d'assurer une présence continue et d'améliorer la réactivité en cas d'incident. Ce renforcement est assuré par la présence d'un agent supplémentaire de jour de 6h00 à 18h00 et un agent supplémentaire de nuit de 18h00 à 6h00 en plus du dispositif prévu dans le marché initial.

Sur le pôle Guadeloupe :

- **Déploiement de dispositifs de contrôle d'accès par lecteurs de badges** dans les salles de travaux pratiques informatiques de l'UFR SEN, l'entrée de l'UFR STAPS, la salle de réunion de la DOSIP, ainsi que les locaux de la DEVE et de l'École doctorale au sein du bâtiment Recherche, afin de prévenir les intrusions et de sécuriser le matériel informatique.
- **Renforcement de l'éclairage extérieur** sur le parking de l'administration générale et de la bibliothèque universitaire. Sur le campus du Camp Jacob, l'installation de projecteurs solaires permet désormais d'assurer un éclairage adapté pour les activités du SUAPS et la tenue de cours tardifs.
- **Sécurisation des citernes.**
- **Installation d'un système d'alarme à la bibliothèque universitaire** en décembre 2025 et remplacement des issues de secours.

Ces actions traduisent une volonté claire de garantir des conditions d'étude, de travail et de vie universitaire sûres pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Les projets immobiliers

Martinique

Opération	Description sommaire	Montant	État d'avancement	Financement
Plan de résilience N°2 : Rénovation énergétique de la BU et du plateau de Schœlcher	- Installation d'une centrale de production d'énergie en auto consommation par mise en place de panneaux photovoltaïques et installation de bornes de recharges pour véhicules électriques. - Mise en place d'une centrale de traitement d'air à la BU de Schœlcher.	763 043 €	Opération achevée	Appel à projet : Plan de résilience N°2
Remise en conformité du système de sécurité incendie (SSI) du bâtiment administratif du PUR	Réfection complète du système de sécurité incendie.	80 040 €	Opération achevée	Crédits spécifiques SCSP sécurité
Réhabilitation et mise en accessibilité handicapée du bâtiment principal de l'UFR Droit et économie	- Mise en place d'une monte handicapé - Mise en place de passerelles de liaison entre les bâtiments - Adaptation de plans des plans de travail dans l'amphithéâtre Frantz FANON. - Remplacement des menuiseries extérieures et peinture des façades.	1 387 212 €	Opération achevée	Contrat de convergence

Martinique (suite)

Opération	Description sommaire	Montant	État d'avancement	Financement
Rénovation de modulaires pour les instituts d'urbanisme et d'écologie	Travaux de remise en état intérieurs et extérieurs des modulaires M1 et M2 pour l'accueil de l'administration des instituts	84 653 €	Opération achevée	Subvention CTM
Poste de livraison moyenne tension du campus de Schoelcher	Suite à l'explosion du poste de livraison EDF, des travaux de remplacement des cellules moyennes tension ont été réalisées pour la mise en conformité de ce poste.	120 472 €	Opération en cours	UA
Réhabilitation de la loge d'entrée du campus de Schoelcher	Transformation de la loge d'entrée afin de créer un PC sécurité	394 452 €	Opération en cours	Subvention CTM
Total		2 829 872 €		

Guadeloupe

Opération	Description sommaire	Montant	État d'avancement	Financement
Travaux de réparation du campus du Camp Jacob - Post tempête Fiona	• Mur de soutènement • Réfection de l'étanchéité du bâtiment UP4 • Remise en état des sanitaires de l'UP2 • Remplacement de l'ascenseur de l'UP4	363 513 €	Opération achevée	Subvention spéciale tempête FIONA
Travaux de réparation du bâtiment Mérault - post tempête Fiona	• Création d'un muret de soutènement • Remplacement des portes de salles de cours • Réhabilitation du hall à l'étage	203 904 €	Opération achevée	Subvention spéciale tempête FIONA
Aménagement bureaux DEVE	• Travaux d'aménagement tous corps d'état de bureaux et salle de réunion pour l'installation de la DEVE et l'école doctorale au RDC du bâtiment de recherche	108 626 €	Opération achevée	Établissement
Rénovation des sanitaires 1 et 2 de l'administration générale	• Réhabilitation et modernisation des sanitaires des étages 1 et 2 de l'administration générale	126 147 €	Opération achevée	

Guadeloupe (suite)

Opération	Description sommaire	Montant	État d'avancement	Financement
Rénovation de modulaires pour les instituts d'urbanisme et d'écologie	Installation d'une centrale de production d'énergie en auto consommation par mise en place de panneaux photovoltaïques et installation de bornes de recharges pour véhicules électriques	365 102 €	Opération achevée	Région, FEDER, UA
Remplacement de l'ascenseur du bâtiment de l'administration générale	Réfection et modernisation de l'ascenseur du bâtiment administration générale	102 066 €	Opération en cours	
Total		1 269 358 €		

Total des investissements réalisés sur 2025 :
4 099 230 €

La modernisation des outils de l'UA

Un outil du quotidien en plein expansion : le succès de MYUA

Développée par les étudiants, pour les étudiants, l'application MyUA constitue un outil structurant au service des près de 14 000 étudiants de l'université des Antilles, répartis sur les campus de Guadeloupe et de Martinique. Elle a pour vocation de simplifier la vie universitaire en proposant un point d'accès unique et centralisé aux informations et aux services numériques de l'établissement.

En 2025, MyUA s'est affirmée comme l'interface numérique de référence de l'université des Antilles. Les évolutions engagées ont permis de poser les bases d'un outil durable, évolutif et pleinement intégré aux usages des étudiants et des personnels, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

L'application permet notamment d'accéder, depuis un espace unique, aux cartes dématérialisées (étudiante, professionnelle, bibliothèque), aux conventions (stages), aux plans des campus, aux annuaires, aux documents administratifs (certificats), aux cours en ligne, au courriel institutionnel, à

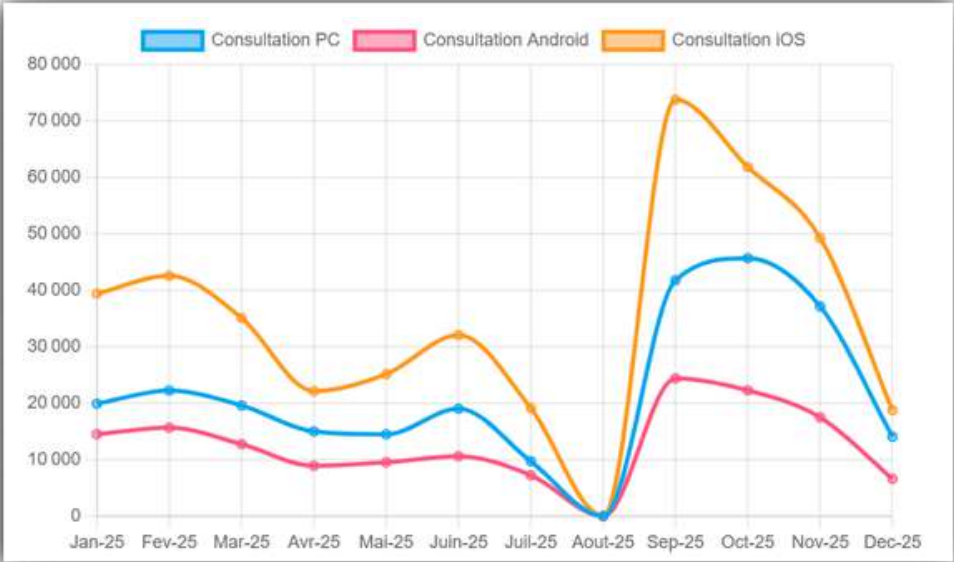
l'emploi du temps, ainsi qu'à des dispositifs spécifiques tels que la déclaration des congés menstruels.

Les données d'usage témoignent d'une adoption soutenue de l'application tout au long de l'année 2025, sur l'ensemble des territoires universitaires. Les pics de consultation observés à la rentrée confirment une utilisation étroitement liée aux temps forts du calendrier académique, tandis que les effectifs d'installation traduisent une diffusion équilibrée entre la Guadeloupe et la Martinique.

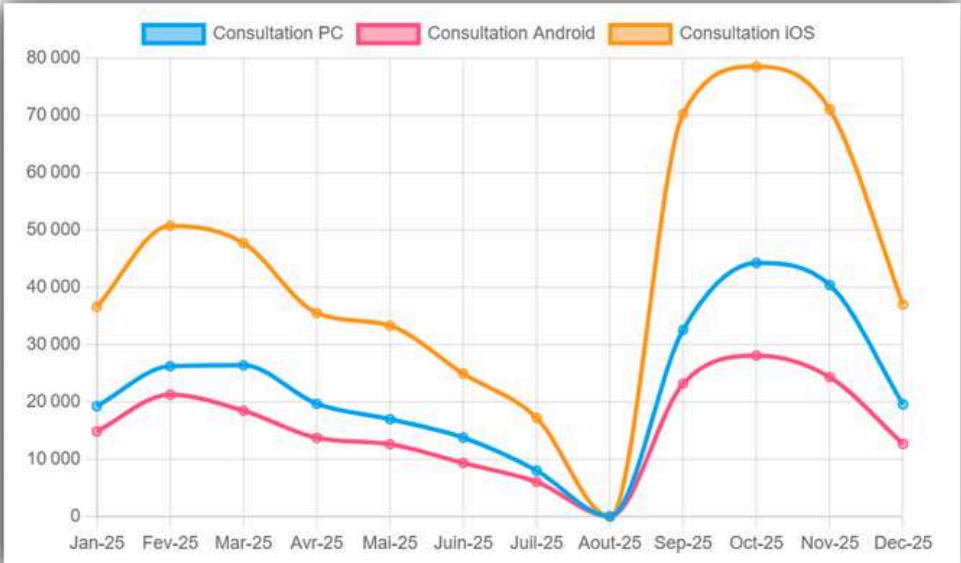
Les rubriques les plus consultées concernent en priorité les services essentiels à la vie universitaire (courriel institutionnel, cours en ligne et emploi du temps) ce qui confirme le rôle central de MyUA dans les usages quotidiens des étudiants.

Par ailleurs, le recours croissant au module de congés menstruels illustre l'appropriation progressive de nouveaux dispositifs dématérialisés à dimension sociale, intégrés à l'application.

Évolution des consultations de l'application en Guadeloupe



Évolution des consultations de l'application en Martinique



Web TV MyUA

Il s'agit d'une interface Web adaptative (responsive) permettant de visualiser, en temps réel, les flux d'actualités et d'offres publiés dans l'application MyUA. Cette Web TV est diffusée sur l'ensemble des écrans d'affichage disponibles au sein des Bibliothèques Universitaires et de certaines composantes. Un QR-code est affiché en bas à droite de l'écran et renvoie vers l'application mobile pour accéder à des informations complémentaires. Ce dispositif s'avère particulièrement efficace, dans la mesure où il permet d'orienter les membres de la communauté vers les actualités présentes dans l'application.

Les outils internes

En 2025, la stratégie de souveraineté numérique s'est poursuivie autour du développement et de la fiabilisation d'outils internes, afin de réduire les coûts et la charge administrative. Au sein de la DEVE, cette orientation s'est traduite par le déploiement de solutions interconnectées, telles qu'Actul, garantissant une gestion cohérente et sécurisée de l'offre de formation adossée au socle APOGEE. Dans le champ de l'ouverture internationale, la DRI a été accompagnée dans l'automatisation de l'extraction des données issues de Campus France et dans la modernisation des interfaces à destination des étudiants étrangers. Parallèlement, les actions de la DIREV ont été valorisées à travers la création de la plateforme « Bikasyans », tandis que la refonte du site institutionnel a été activement préparée.



“ Tous ces signaux démontrent que nous sommes sur une voie vertueuse, une voie de progrès et que le travail conséquent fourni par les équipes politiques et administratives, en central et sur les pôles, dans le respect scrupuleux de la réglementation est visible et reconnu au plus haut niveau. J’insiste sur ce point, ce sont bien ces femmes et ces hommes qui par leur engagement, leur implication permettent à notre université de s’élever. ”

Pr. Michel Geoffroy
CA du 15 mai 2025